

métropole

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE NÎMES MÉTROPOLÉ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

NÎMES
MÉTROPOLÉ
INAUGURE
SA SCÈNE
DE MUSIQUES
ACTUELLES



Paloma

BUDGET 2012

TANGO+ TRACE SA VOIE



P04



P28

CULTURE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE,
SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE...



P
22

P
30

P
39

P₀₄ DOSSIER BUDGET 2012

À hauteur de 303 M€, le budget 2012 se veut stable et maîtrisé.

Les principales caractéristiques de ce dernier : la fin des grands investissements liés au TCSP et à Paloma, tous deux inaugurés en septembre, et la volonté des élus de ne pas créer d'impôt supplémentaire à la charge des ménages. Cette gestion rigoureuse permet de poursuivre le programme d'équipements et l'exercice quotidien des compétences de l'Agglo tout en contribuant à soutenir l'économie locale ■ ■ ■

E
R
A
M
M
O
S

ÉDITORIAL	P 03
• Ambition et responsabilité	
DOSSIER MÉTRO	P 04
• Un budget stable et maîtrisé	
Les grandes orientations politiques du budget 2012	
Les secteurs clés en chiffres	
CULTURE	P 12
• L'envol de Paloma	
ÉCONOMIE	P 14
• Bastide, une saga 100 % nîmoise	
• SDP Le Livre Club, PME discrète mais efficace	
• Le cluster EnR-Éco-Construction suit sa voie	
• Dix plates-formes pour innover	
NUMÉRIQUE	P 20
• L'Agglo, 1 ^{er} territoire THD de France pour les entreprises	
AGRICULTURE	P 22
• Les produits d'ici sur l'Esplanade	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	P 24
• L'Agenda 21, une stratégie globale	
• Un nouvel élan pour le CDD	
TRANSPORTS	P 28
• Une voie toute tracée pour tango+	
L'AGGLOAVANCE	P 30
• La gare LGV, une évidence	
• La nouvelle gare sous une bonne étoile	
MÉTRO CULTURE	P 33
• Les traditions à l'honneur	
PORTRAIT DE COMMUNE	P 34
• L'art de vivre à Poulx	
HABITAT	P 36
• Le PIG améliore l'habitat et lutte contre la précarité énergétique	
MÉTRO FOCUS	P 37
PATRIMOINE	P 39
• Laissez-vous conter Nîmes	
MÉTRO SORTIES	P 41
• Agenda des manifestations des communes	





AMBITION ET RESPONSABILITÉ

La maîtrise des finances locales est une absolue nécessité. Les dépenses des collectivités locales représentent 20 % des dépenses publiques totales.

Dans ce contexte, je suis particulièrement fier du budget 2012 présenté par Nîmes Métropole. Comme je vous invite à le découvrir dans ce numéro, notre gestion rigoureuse des finances de l'Agglomération se confirme et se traduit par un niveau d'endettement raisonnable, la stabilité des taux de bases d'imposition, l'absence de création d'une taxe additionnelle.

Nîmes Métropole montre que responsabilité budgétaire et politiques d'équipements ambitieuses sont parfaitement compatibles.

C'est, en effet, en 2012, que vont être inaugurés deux projets majeurs de l'Agglomération. Dans le domaine culturel, inaugurée les 7, 8 et 9 septembre, la Scène de Musiques Actuelles PALOMA favorisera dès la rentrée scolaire la création artistique et le développement des pratiques musicales.

Dans le domaine des transports, TANGO+ reliera dans quelques mois les communes du sud de l'agglomération à la ville-centre, contribuant ainsi à renforcer l'offre de services du très vaste réseau de transports collectifs du territoire.

Pour la première fois, le budget de l'Agglomération prévoit le financement de la ligne à grande vitesse Nîmes-Montpellier alors que les élus communautaires se sont prononcés pour une gare LGV à Manduel, affirmant notre volonté de doter le territoire d'une étoile ferroviaire aux dimensions métropolitaines.

Je suis particulièrement attaché à ces choix politiques forts qui inscrivent Nîmes Métropole dans une dynamique économique durable.

Le développement économique et l'emploi constituent des axes prioritaires de l'action de Nîmes Métropole. En véritable acteur économique, l'Agglomération s'est hissée en tête des territoires Très Haut Débit de France pour les entreprises. L'offre et la qualité du réseau de fibre optique participent à la forte attractivité du territoire pour les entreprises à la recherche de zones d'activités. Parallèlement, les efforts se poursuivent en direction du grand public pour l'avènement du Très Haut Débit pour tous à horizon 2015 pour toutes les communes de l'Agglomération.

À travers ce budget et ces choix politiques ambitieux et responsables, c'est la solidarité communautaire qui nous permet d'agir en cohésion et avec efficacité au service des 240 000 habitants de l'Agglomération.

Jean-Paul Fournier

Sénateur du Gard

Président de Nîmes Métropole

Maire de Nîmes



UN BUDGET STABLE ET MAÎTRISÉ



LE BUDGET 2012 REFLÈTE UNE PARFAITE MAÎTRISE DES FINANCES DE NÎMES MÉTROPOLE. LES GRANDS PROJETS DU TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE (TCSP) ET DE LA SMAC ARRIVENT À TERME CETTE ANNÉE, SANS AUGMENTATION DE LA PRESSION FISCALE GRÂCE À UN CONTRÔLE STRICT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT. L'AGGLO CONFIRME SA CAPACITÉ À POURSUIVRE UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS TOUT EN AFFICHANT UN ENDETTEMENT EXTRÊMEMENT RAISONNABLE. L'ANNÉE 2011 A ÉTÉ CELLE DE LA RÉORGANISATION D'UNE NOUVELLE FISCALITÉ EN FAVEUR DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES. NÎMES MÉTROPOLE AVAIT DÉCIDÉ DE NE PAS AUGMENTER LES TAUX D'IMPOSITION ÉTABLIS EN 2010. C'EST À NOUVEAU LE CAS CETTE ANNÉE.



LE DÉPLOIEMENT DE L'ADMINISTRATION EST MAÎTRISÉ

LES GRANDES ORIENTATIONS POLITIQUES DU BUDGET 2012

LE BUDGET EST AU SERVICE D'UNE POLITIQUE D'ÉQUIPEMENTS DÉCIDÉE PAR LES ÉLUS. MICHEL BAZIN, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES, DÉCRYPTE LES CHOIX DE L'ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE.

« Il faut préciser, en préambule, que ce budget de 303 000 000 € est contraint : depuis la création de l'Agglo, nous maintenons notre volonté de ne pas créer une fiscalité additionnelle sur les ménages pour financer nos projets. Nous n'avons pas non plus augmenté nos taux sur les bases d'imposition : tout cela a pour conséquence le fait que notre budget n'augmente pas. Cela nous oblige à être rigoureux dans notre gestion et à faire des choix parmi les souhaits d'équipements des différentes commissions où siègent les élus. Il faudra plus de temps pour satisfaire les demandes, mais nous maintenons le cap de la raison. Dans tous les domaines d'intervention de l'Agglo les budgets sont passés sans souci, l'ensemble des élus est conscient qu'il faut maîtriser les finances locales. Cela permet cependant d'investir encore fortement, pour 88 millions d'euros en 2012. »

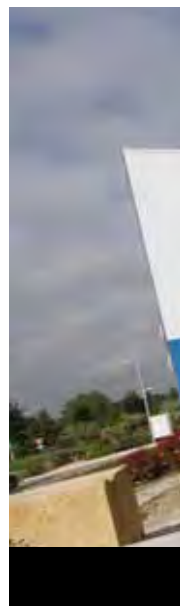


MICHEL BAZIN

Michel Bazin se plaît à souligner que les charges de fonctionnement augmentent peu depuis le coup d'accélérateur donné par l'intégration de 70 agents pour la collecte des déchets ménagers : « la mutualisation de postes de cadres et techniciens entre la Ville de Nîmes et Nîmes Métropole nous permet de réguler l'évolution des charges de personnel en fonction des besoins. Indirectement ce processus profite à toutes les communes puisqu'elles bénéficient à l'Agglo

des services de techniciens qu'elles ne peuvent toutes intégrer dans leurs propres équipes ».

Les économies réalisées sur le fonctionnement permettent de consacrer une grande part de budget à l'investissement : Nîmes Métropole est un acteur économique majeur sur son territoire.



« Cette année, les investissements les plus visibles concernent l'achèvement et la mise en route des deux équipements majeurs que sont la SMAC et le TCSP nord-sud, avec en particulier l'achat de dix tram'bus et l'achèvement des travaux d'aménagement des voies. Pour la première année, nous commençons à financer la LGV (Ligne grande vitesse) Nîmes-Montpellier, à hauteur de 3,4 M€ : nous allons accompagner ce projet jusqu'en 2017, avec une montée en charge au fur et à mesure de sa réalisation. »

Ces trois dossiers comptent pour plus de 30 M€. Les autres investissements portent sur des actions plus classiques, qui jouent sur le quotidien des habitants de l'Agglo.

DES SERVICES ET DES AMÉNAGEMENTS CONCRETS

« Hors TCSP, le budget consacré aux transports reste conséquent, avec un service rendu aux usagers sur tout le territoire. Les besoins évoluent sans cesse : nous allons notamment renforcer des lignes dont la fréquentation est en hausse et poursuivre la mise en accessibilité des points d'arrêt. » On peut noter que le montant du versement transport a augmenté, et que l'an prochain l'important budget consacré aujourd'hui aux investissements du TCSP pourra être reporté sur d'autres réalisations.

Le deuxième budget en termes de fonctionnement est celui du service des déchets ménagers, intégré en janvier 2011. « L'harmonisation des taux et des services rendus n'est pas encore effective mais nous avons un délai de dix ans pour y parvenir. Nous effectuerons cette année un gros effort sur la mise aux normes des déchèteries, d'autant que nous avons bénéficié de 1,9 M€ supplémentaire de dotation générale de fonctionnement de la part de l'Etat par rapport à 2011 pour la prise en charge de cette nouvelle compétence. »

L'eau et l'assainissement pèsent toujours autant sur le budget, avec une légère baisse toutefois : « nous poursuivons bien sûr l'entretien et l'extension des réseaux, un chantier perpétuel ! La particularité cette



année, c'est l'effort entrepris envers les stations d'épuration. Après la station de Nîmes Ouest inaugurée en 2010, nous passons à la construction de celles de Garons, Saint-Gilles, Dions, La Calmette et Marguerittes ».

Il faut enfin souligner le soutien constant porté au développement économique. « Nous venons de terminer les équipements des zones de Bouillargues et de Georges Besse 2, à Nîmes. Aujourd'hui c'est Mitra, sur Garons/Saint-Gilles qui est en cours d'aménagement. La conjoncture économique n'est pas idéale, mais Mitra est située sur un site privilégié, avec une autoroute et un aéroport : nous sommes confiants dans sa réussite. Nous allons aussi développer la zone du Tec à Marguerittes, qui fonctionne déjà très bien. Enfin, nous allons terminer la couverture numérique du territoire en Très haut débit (THD) et l'Agglo va lancer l'extension prévue dans le cadre de la métropolisation Alès-Nîmes ».

Comme l'explique Michel Bazin, la maîtrise de la fiscalité n'a en rien freiné le programme d'équipements de Nîmes Métropole, ni l'exercice quotidien de ses compétences. Il annonce déjà l'apparition au budget 2013 d'enveloppes sur les projets de ligne de tramway est/ouest et de la gare LGV à Manduel, « qui engage le développement de notre département pour des dizaines d'années ».



LA COMMERCIALISATION DE L'ACTIPARC DE BOUILLARGUES EST EN COURS

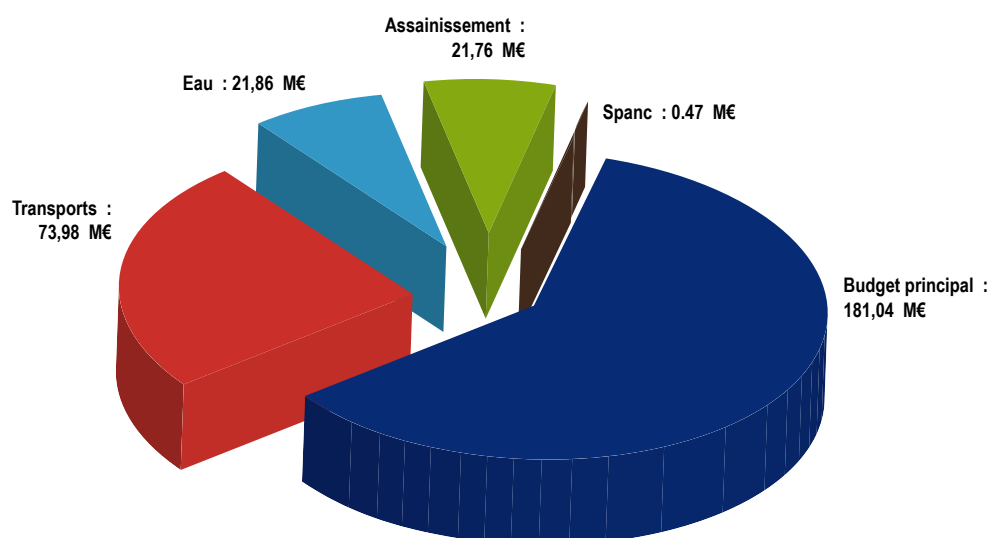


LA SMAC, SECOND ÉQUIPEMENT COMMUNAUTAIRE, EST EN VOIE DE FINALISATION

L'AGGLO MET À PROFIT CHAQUE EURO POUR ÉQUIPER SON TERRITOIRE ET OFFRIR QUOTIDIENNEMENT DES SERVICES À SES HABITANTS ET SES ENTREPRISES. COMPÉTENCES OBLIGATOIRES, OPTIONNELLES OU FACULTATIVES BÉNÉFICIENT D'ENVELOPPES QUI FONT L'OBJET D'ARBITRAGES PLUTÔT CONSENSUELS.

LES SECTEURS CLÉS EN CHIFFRES

LE BUDGET CONSOLIDÉ EN DÉPENSES



Avec un montant de 303 204 849 €, le budget de Nîmes Métropole est en léger recul par rapport au précédent exercice reflétant une diminution des dépenses d'équipement liée à la fin des investissements engagés sur les grandes réalisations que sont le TCSP et la SMAC Paloma.

C'est ainsi que le volume alloué aux investissements directs de l'Agglo est en diminution, avec tout de même 88 M€, alors que l'épargne brute augmente à 3,7 M€ cette année. L'investissement représente 44 % du budget principal, qui compte la réalisation de la SMAC pour 14 M€ et le contournement ferroviaire Nîmes Montpellier pour 3,4 M€. Viennent ensuite les politiques d'équipement, dont certaines sont menées depuis plusieurs années : l'aménagement numérique du territoire (2,7 M€), les ordures ménagères (3 M€), la maintenance du Colisée, siège de Nîmes Métropole (460 000 €).

On compte aussi les subventions d'équipement, qui concernent l'habitat et la politique de la ville (3,9 M€), le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) (2,3 M€), les fonds de concours versés aux communes (1,37 M€), les ZAC (536 000 €) et une avance pour la Maison de l'emploi (533 000 €).



LE TRAM'BUS LORS DES PREMIERS ESSAIS

Le transport reste un gros poste d'investissement avec près de 21,5 M€, correspondant essentiellement à la fin des aménagements du TCSP.

Ce sont ensuite les pôles eau (12,91 M€) et assainissement (13,28 M€) qui pèsent, auxquels on peut rajouter plus modestement le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) pour 12 000 €.

L'ensemble de ces dépenses contribue fortement à l'activité des entreprises, essentiellement dans le secteur des travaux publics, avec des retombées induites sur tout le territoire.



GEL DES TAUX, RECETTES FISCALES EN HAUSSE

MALGRÉ LE GEL DES TAUX D'IMPOSITION VOULU PAR L'AGGLO, LES RECETTES ONT GLOBALEMENT AUGMENTÉ. À CELA DEUX RAISONS. LA PREMIÈRE TIENT AUX RECETTES SUPPLÉMENTAIRES LIÉES À L'AUGMENTATION DES BASES DE 1,8 % INSTAURÉE PAR LA LOI DE FINANCES POUR 2012. LA SECONDE TIENT QUANT À ELLE AU DYNAMISME DU TERRITOIRE QUI JOUE MÉCANIQUEMENT SUR LE VOLUME DE PERCEPTION : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PORTE SES FRUITS EN GÉNÉRANT DES RENTRÉES SUPPLÉMENTAIRES, ET L'AUGMENTATION DE POPULATION SUR LE TERRITOIRE GÉNÈRE AUTANT DE NOUVEAUX CONTRIBUTEURS. LES RENTRÉES FISCALES SUBISSENT LOGIQUEMENT UN LÉGER TASSEMENT CONSÉCUTIF À LA STABILITÉ DES TAUX, CEPENDANT L'ÉVOLUTION RESTE POSITIVE.



LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT SOUS CONTRÔLE

CE POSTE BUDGÉTAIRE AUGMENTE DE 3,52 % SUR LE BUDGET, POUR UN MONTANT DE 142,414 M€, MAIS RESTE MESURÉ GRÂCE À UNE MAÎTRISE DE LA MASSE SALARIALE ET DU FONCTIONNEMENT. LA MUTUALISATION D'AGENTS ET CADRES ADMINISTRATIFS ENTRE LA VILLE DE NÎMES ET NÎMES MÉTROPOLE PERMET EN EFFET UNE MONTÉE EN CHARGE MODULÉE EN FONCTION DES BESOINS, SANS CRÉATION PLÉTHORIQUE DE POSTES. LA DÉMATÉRIALISATION DES ACTES ADMINISTRATIFS, ENGAGÉE DÈS 2010, PORTE SES FRUITS : LA DIFFUSION DES DOCUMENTS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE ENTRAÎNE UNE RÉDUCTION NOTABLE DES DÉPLACEMENTS DES AGENTS, AINSI QU'UNE DIMINUTION SENSIBLE DES ACHATS DE CONSOMMABLES ET DES FRAIS D'IMPRESSION.

LES TRANSPORTS

Budget le plus conséquent tant en équipement qu'en fonctionnement, il progresse en proportion des nouveaux services rendus aux usagers. Plus que jamais nécessaire par son rayonnement sur l'ensemble du territoire, le réseau de transports en commun s'étoffe par la mise en service de la ligne nord-sud du TCSP et le renforcement de certaines lignes en surcharge. Par conséquent, le budget de fonctionnement pour les transports s'élève à 51 M€, avec notamment une subvention d'exploitation versée au délégataire TCN de 44,2 M€. Les autres charges concernent pour l'essentiel les marquages au sol, divers frais d'études et de conseil et la création d'une agence commerciale en gare de Nîmes.

Le financement est assuré par le versement transport abondé par les entreprises de plus de 9 salariés (28,5 M€), une subvention du budget principal de Nîmes Métropole (15 M€), la participation départementale (2,6 M€), les redevances d'utilisation (4,7 M€) et diverses contributions. La balance dépenses/recettes dégage un excédent de 0,62 M€ qui sera affecté à l'investissement. Le montant de ce dernier, soit 21 M€, sera financé à hauteur de 19,6 M€ par l'emprunt en 2012, en forte baisse par rapport à 2011.





L'EAU, L'ASSAINISSEMENT, LE SPANC

Additionnés, ces différents postes constituent un pôle budgétaire majeur par sa masse financière.

Le réseau de distribution d'eau, s'il nécessite un entretien constant et des extensions régulières, a fait l'objet de diagnostics qui permettent de planifier son évolution. Sauf imprévu majeur, il est aujourd'hui possible de programmer au plus près le financement de son fonctionnement et de son investissement, qui restent stables.



DE NOUVEAUX EFFORTS EN MATIÈRE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

C'est ainsi que les budgets alloués cette année au fonctionnement (8,947 M€) et à l'investissement (12,910 M€) sont en diminution respectivement de 0,77 % et 16,60 % : ils reflètent l'ajustement des travaux par rapport aux demandes des communes, plus modulées que l'an passé. On notera cependant que l'augmentation des charges de personnel et des charges financières ne sont pas compensées par une augmentation des recettes mais au moyen de l'autofinancement. En effet, la consommation d'eau des ménages poursuit sa baisse, entraînant une chute des marges de manœuvre, pendant que les tarifs fermiers évoluent à la hausse et que les subventions allouées par l'État restent stables.

Outre les missions traditionnelles d'extension, de renouvellement et de renforcement

des réseaux, le budget d'investissement prend en compte la mise à jour du schéma directeur, les travaux d'accompagnement du PAPI, ainsi que l'amélioration du rendement de la distribution. Il anticipe sur l'avenir avec l'augmentation des capacités de production, de stockage et de protection des stations de pompage, et le diagnostic d'amélioration de l'existant.

Le budget consacré à l'assainissement suit logiquement la même courbe que celui de l'eau. Les dépenses diminuent là aussi respectivement de 1,31 % pour le fonctionnement (8,473 M€) et de 11,96 % pour l'investissement (13,285 M€). Aux missions d'entretien et d'extension des réseaux, on ajoutera la mise à jour du schéma directeur de l'assainissement et les travaux engagés sur les stations d'épuration dans leur globalité (maîtrise d'œuvre, acquisition de foncier, travaux).

En ce qui concerne le Spanc, le budget de fonctionnement (445 018 €) est en légère hausse suite au recrutement d'un technicien de contrôle.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, UNE DÉPENSE QUI RAPPORTE

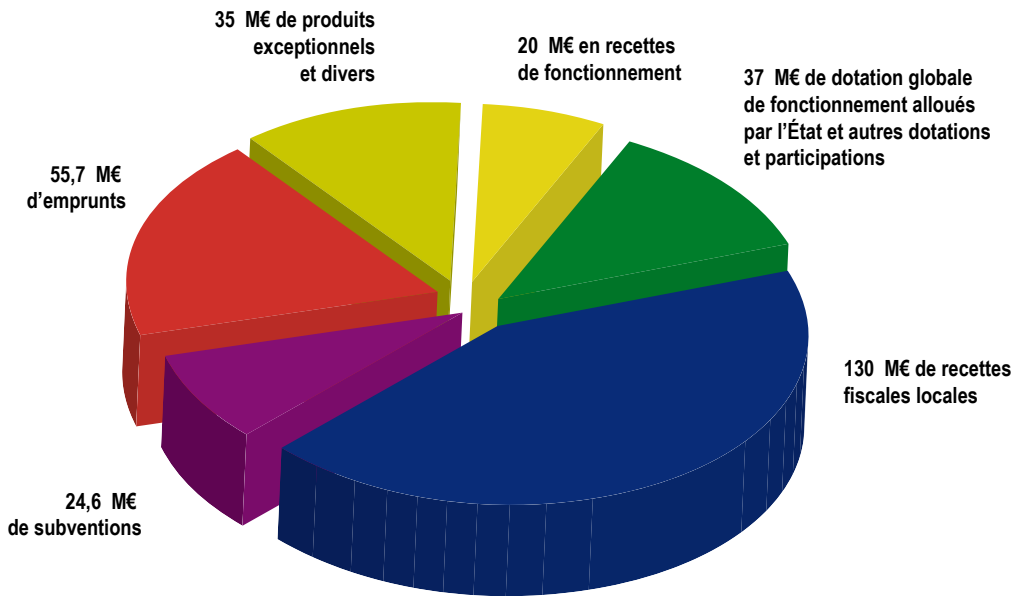
Remplissant sa mission avec succès, son efficacité a pour résultat le développement de l'emploi et l'augmentation des ressources fiscales.

Représentant seulement 2 % des dépenses du budget prévisionnel, le développement économique exerce cependant un effet de levier sur l'ensemble du territoire. Depuis la création de Nîmes Métropole, plus de 10 000 emplois ont été créés intra muros et le volume des diverses redevances versées par les entreprises a très significativement augmenté. Avec 1,05 M€ d'investissements, le développement économique consacre à l'aménagement de ses zones d'activités 49 % de son enveloppe. L'autre moitié est répartie équitablement entre les filières économie/innovation et les secteurs commerce/artisanat. Son budget de fonctionnement (2,6 M€) concerne à 48 % la plate-forme aéroportuaire de Nîmes-Garons, puis les zones d'activités économiques, les filières éco/innovation, l'animation à caractère économique et la promotion des filières agricoles.



LES ZONES D'ACTIVITÉS, UN SECTEUR PRIORITAIRE DANS LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE

LA CONSTITUTION DES RECETTES DU BUDGET



LES ORDURES MÉNAGÈRES, POIDS LOURD BUDGÉTAIRE

Depuis son adoption par l'Agglo, la compétence collecte et traitement des déchets ménagers a pris une place de choix dans le budget avec 23 % de parts, tant en recettes qu'en investissements.

Avec une enveloppe de fonctionnement de 42 M€, elle représente le deuxième budget de Nîmes Métropole. On note une augmentation des dépenses liée à diverses augmentations tarifaires comme celle de la TVA ou celle de la Taxe générale des activités polluantes (TGAP), ainsi que la croissance des volumes traités en déchèterie. En revanche, les recettes augmentent elles aussi avec la perception de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), la vente des matériaux collectés dans les déchèteries et la perception de la taxe éco-emballage versée par les entreprises.



50 000 TONNES DE DÉCHETS APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE PAR AN SUR LE TERRITOIRE



LA COLLECTE DES DÉCHETS, UNE COMPÉTENCE MAJEURE POUR LE TERRITOIRE



REVERSIONS ET DOTATIONS ENVERS LES COMMUNES

DANS LE VOLET "CHARGES TRANSVERSALES" SE NICHE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION AUX COMMUNES : NÎMES MÉTROPOLE, QUI PERÇOIT LA TOTALITÉ DE LA FISCALITÉ SUR LE TERRITOIRE, REVERSE UNE COMPENSATION À SES COMMUNES MEMBRES POUR LEUR PERMETTRE D'ORGANISER LEUR PROPRE BUDGET. ELLE CORRESPOND AU SURPLUS DES RECETTES PAR RAPPORT AUX CHARGES TRANSFÉRÉES. C'EST AINSI QUE 44,8 M€ LEUR SONT REDISTRIBUÉS, AUXQUELS S'AJOUTENT 2,6 M€ DE DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE. LE TOUT REPRÉSENTE 34 % DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL. LES FONDS DE CONCOURS, ATTRIBUÉS SUR DOSSIER AUX COMMUNES QUI SOUHAITENT EN BÉNÉFICIER, PEUVENT COMPLÉTER CES DOTATIONS. POUR 2012, CETTE ENVELOPPE DE SUBVENTIONS EST D'UN MONTANT GLOBAL DE 1,37 M€ : 270 000 € ARTISANAT/COMMERCE, 300 000 € VOIERIE, 250 000 € SPORTS, 250 000 € CULTURE ET 300 000 € VIDÉOSURVEILLANCE.

L'ENVOL DE PALOMA



LE CLUB CONCERTS

AMATEURS MÉLOMANES, FAMILLES, ÉTUDIANTS, MUSICIENS, NÉOPHYTES, ASSOCIATIONS... À VOS AGENDAS ! RENDEZ-VOUS, LES 7, 8 ET 9 SEPTEMBRE POUR L'INAUGURATION DE PALOMA, NOUVELLE SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES DE NÎMES MÉTROPOLE.

Après plusieurs mois de travaux, 6 000 m² d'une architecture innovante, inattendue et joyeuse, destinés avant tout à l'échange, au partage, au plaisir et à la découverte ouvriront leurs portes.

Dès le **vendredi 7 septembre**, une grande scène extérieure installée sur le parvis accueillera dès 20h, un concert où se produiront des artistes à la notoriété nationale et internationale... À l'intérieur, club et grande salle offriront un tremplin aux talents locaux où chacun pourra déambuler et découvrir un à un ces espaces. L'événement sera bien sûr gratuit, pour inscrire dès le départ, ce formidable projet dans une dynamique d'ouverture et de partage au plus grand nombre.

Cette inauguration ne doit pas faire oublier que Paloma est bien plus qu'un lieu de concert : c'est également un lieu de vie pour échanger, répéter (sept studios de répétition), découvrir, se former, rencontrer... Voilà pourquoi **samedi 8 et dimanche 9** seront deux journées "portes ouvertes". Venez découvrir la façade de zinc oscillant entre le brun et le roux, le hall d'un jaune éblouissant, le patio garni de sangles roses, les studios monochromes, la petite salle dite "club" au rouge cabaret et la grande salle rythmée de sièges multicolores.

Au-delà des espaces publics, chacun aura ainsi l'occasion de découvrir les dessous de Paloma, ses espaces "off" : espaces techniques, coulisses, loges, local radio, catering (l'espace de restauration destiné aux musiciens), appartements, bureaux... Et pour doper l'imaginaire, ces visites guidées, entre 10h et 20h, seront pimentées de nombreuses surprises.





DES CONCERTS POUR TOUS ET À TOUTE HEURE

PALOMA EST OUVERTE À TOUS : ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES. AVEC DES CONCERTS À MIDI POUR LES ACTIFS, EN JOURNÉE POUR LES ENFANTS, EN FIN D'APRÈS-MIDI POUR LES COLLÉGIENS ET LYCÉENS, ET POUR LES FAMILLES DES "GOÛTERS-CONCERTS" LES MERCREDI ET SAMEDI APRÈS-MIDI. DES RENDEZ-VOUS ARTISTIQUES SERONT ÉGALEMENT COPRODUITS AVEC LES STRUCTURES DE QUARTIERS, SOCIOCULTURELLES OU SPORTIVES.



UN ÉQUIPEMENT AU TOP !

- 1 GRANDE SALLE DE SPECTACLES : 1 356 PLACES ASSIS-DEBOUT (1 104 DEBOUT + 252 PLACES AU BALCON) OU 606 PLACES EN CONFIGURATION TOUT ASSIS
- 1 CLUB CONCERTS : 372 PLACES TOUT DEBOUT OU 150 PLACES EN CONFIGURATION CABARET
- 1 PATIO À CIEL OUVERT
- 7 STUDIOS DE RÉPÉTITION
- 1 PÔLE DE LOGEMENTS (DEUX CHAMBRES SIMPLES, QUATRE DOUBLES) POUR ACCUEILLIR LES ARTISTES EN RÉSIDENCE OU LORS DE PRODUCTION DE SPECTACLES
- 1 STUDIO D'ENREGISTREMENT AUDIO VIDÉO
- 1 PÔLE FORMATION
- 1 STUDIO RADIO

PALOMA, UN TEMPO D'ENFER !

Avec 90 spectacles par an, Paloma pourra accueillir jusqu'à 240 groupes et artistes et jusqu'à 52 000 spectateurs. Mais à l'image de son bâtiment, la SMAC a bien d'autres facettes, la plus attractive pour la scène locale étant son offre de prestations en locaux de répétition, d'enregistrement, en conseil et formation pour les musiciens en phase de professionnalisation. Les artistes plus affirmés bénéficieront de résidences pour élaborer sur place des projets aboutis, en profitant de logements intégrés et de



LA SCÈNE, LE PARTERRE ET LE BALCON DE LA GRANDE SALLE

L'inauguration donnera le "la" de la programmation qui sera dévoilée au début de l'été

Joël Vincent, Vice-président de Nîmes Métropole délégué à la Culture, revient sur l'historique de Paloma et l'ambition de cet équipement communautaire



J.V. : Dans le cadre de l'élaboration de son projet culturel Nîmes Métropole a mené une étude qui a fait apparaître un fort engouement pour la musique sur son territoire, et mis en perspective le manque d'équipements dédiés à cette discipline. Ce besoin était connu depuis longtemps et bon nombre d'associations concernées s'en faisaient l'écho.

Vous avez suivi les différentes étapes de sa réalisation. Quel est votre sentiment à quelques mois de l'inauguration ?

J.V. : Je suis impressionné et fier ! Nous avons conçu un équipement de la façon la plus rationnelle qui soit : il devait abriter une activité musicale forte, pointue, un projet artistique ambitieux, s'adresser au plus grand nombre, être un lieu convivial ouvert à tous, rayonner, encourager et fédérer l'activité culturelle de l'Agglo. On a inventé Paloma avec en prime une œuvre architecturale remarquable ! Paloma va s'imposer dans la vie culturelle locale et régionale.

matériels d'enregistrement son et vidéo professionnels. Paloma est aussi une pépinière artistique qui ambitionne d'accompagner techniquement et administrativement une dizaine de projets artistiques de musiciens de la région en continu.

Avec ses 290 jours d'ouverture par an, Paloma est une fourmière musicale qui va porter très loin les sons de l'Agglo !



LE CATERING



Pour en savoir plus sur Paloma et les détails de la programmation (inauguration incluse), rendez-vous sur www.paloma-nimes.fr

À noter : pour le concert gratuit du vendredi 7 septembre, les places seront à retirer à l'avance. Plus de détails et d'informations sur www.paloma-nimes.fr



BASTIDE, UNE SAGA 100 % NÎMOISE

DEPUIS SON OFFICINE DU BOULEVARD VICTOR HUGO, GUY BASTIDE A CRÉÉ LE GROUPE "BASTIDE, LE CONFORT MÉDICAL". IL EST DEVENU LE SECOND PRESTATAIRE NATIONAL DE MATÉRIELS ET SERVICES DE MAINTIEN À DOMICILE POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PATIENTS.

VINCENT ET GUY BASTIDE, DÉJÀ DEUX GÉNÉRATIONS POUR L'ENSEIGNE



BASTIDE EMPLOIE 874 COLLABORATEURS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN, DONT 109 SUR LE SIÈGE DE CAISSARGUES. ILS SONT PLUTÔT JEUNES ET D'UN NIVEAU DE FORMATION ÉLEVÉ, AVEC UNE PARITÉ PARFAITE HOMMES/FEMMES. APRÈS SON INTRODUCTION EN BOURSE EN 1997, BASTIDE A OBTENU LES CERTIFICATIONS ISO 9001 ET 13485 EN 2004 : CES NORMES CONCERNENT LA QUALITÉ DE SERVICES OFFERTS DANS LE SECTEUR DES DISPOSITIFS MÉDICAUX.



L'AGENCE DE NÎMES

Matériel de confort, de nutrition, perfusion, stomatothérapie, urologie ou d'assistance respiratoire, Bastide couvre aujourd'hui tout le spectre de l'assistance médicale hors milieu hospitalier. C'est le résultat d'une saga entamée en 1977 avec l'ouverture d'une première succursale à Nîmes. Cette année-là, Guy Bastide crée sa propre enseigne après avoir noté que ses clients sont dans l'attente d'une offre de service pour l'assistance médicale à domicile. Son intuition est juste, le succès est immédiat. Il ouvre une deuxième surface à Alès, puis traverse le Vidourle pour implanter quatre enseignes dans l'Hérault, deux dans l'Aude et une à Perpignan. À cela s'ajoute une plate-forme régionale de distribution à Gallargues-le-Montueux, en 2008.

Avec le développement de l'hospitalisation à domicile, la demande s'amplifie. L'enseigne prend un nouvel essor avec la conquête du territoire national : le Directeur général délégué Vincent Bastide, fils de Guy, dénombre aujourd'hui 80 points de vente, dont 11 franchisés.

Les enseignes en franchise sont aujourd'hui le moteur de la croissance du groupe. Tout comme la distribution de produits propres, sous des marques génériques différentes : les produits Tec, Meditec, Domitec, Conformed et Prémia représentent aujourd'hui 24 % du chiffre d'affaires global de l'entreprise. Si l'essentiel de l'activité est déployé auprès des particuliers, Bastide travaille aussi avec cliniques, hôpitaux et maisons de retraite.

L'entreprise intervient pour 2/3 sur des prestations prises en charge par les assurances maladie ou mutuelles, et pour 1/3 hors prise en charge, notamment dans le domaine du confort ou du bien-être.

Avec un chiffre d'affaires prévisionnel supérieur à 120 millions d'euros pour 2012, Bastide est un fleuron de l'économie locale. Le siège de l'entreprise est resté ancré ici, à un saut de puce de Nîmes dans la zone Euro 2000 de Caissargues, depuis 1997.

SDP LE LIVRE CLUB, PME DISCRÈTE MAIS EFFICACE

CETTE ENTREPRISE NÎMOISE INSTALLÉE SUR LA ZONE DE SAINT-CÉSAIRE EST SPÉCIALISÉE DANS LA DIFFUSION DE LIVRES NEUFS À PRIX RÉDUIT.

Certains chefs d'entreprise aiment se placer sous la lumière, ce n'est pas le cas de Laurent le Corre. Le créateur de SDP Le Livre Club est surpris que l'on s'intéresse à lui. Il oublie que son entreprise, qui fête cette année ses trente ans, emploie 60 personnes à temps plein et affiche un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros pour 2011. Installée depuis une quinzaine d'années sur la zone de Saint-Césaire, la société dispose désormais de plus de 6 000 m² de surface de stockage. Un joli bilan auquel Laurent associe son épouse Nicole. Leur créneau est peu commun : le livre neuf vendu en grande distribution à bas prix. L'aventure a débuté en 1982 dans un garage : Laurent le Corre est soldeur de livres neufs, rachetant des invendus ou des surstocks aux éditeurs. « *Nous avons commencé à diffuser dans les réceptions d'hôtels puis nous avons pris pied dans les solderies avant d'investir les supérettes* », se remémore ce PDG. Viendront ensuite les hyper et supermarchés.

Il s'agit à l'époque de participer à des foires aux livres en implantant des présentoirs déjà remplis. L'entreprise n'est alors pas la seule sur ce créneau spécifique et n'obtient pas toujours les lots qui l'intéresse : c'est pourquoi elle se lance il y a une quinzaine d'années, dans l'édition de livres pour enfants. Des contes, des livres puzzles ou à colorier, vendus 2 ou 3 €. « *Nous sommes des marchands de petits prix, rappelle Laurent Le Corre. Nous ciblons l'achat d'impulsion* ».



LAURENT LE CORRE, PDG DE SDP, ET JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE

SOLDEUR, ÉDITEUR, DIFFUSEUR

Aujourd'hui, SDP édite par an entre 3 et 5 millions de ces petits livres, pour la plupart destinés aux 3-8 ans. D'autres ouvrages pour adultes misent sur le pratique, le créatif : dictionnaires linguistiques par exemple, ou livres de cuisine. Ils sont toujours diffusés en grande distribution et dans la plupart des stations services d'autoroutes. Un métier de "fabricant de livres", comme le définit Laurent le Corre, qui représente 60 % du chiffre d'affaires et permet de compléter un métier de spécialiste de foires des livres que SDP est désormais le seul français à exercer : « *ces manifestations se raréfient et les éditeurs ont moins de stocks d'invendus* », constate le PDG.

La branche livres soldés fait désormais une large place aux "beaux livres". Alors que la grande distribution reste son premier client, la société fournit depuis 1999 les bouquinistes et autres professionnels de France ou de pays francophones à partir de son antenne parisienne.



DES LIVRES À Perte de vue dans les locaux de la société

LE CLUSTER ENR-ÉCO-CONSTRUCTION SUIT SA VOIE

AVEC LA CONVICTON QUE LES ENJEUX DE DEMAIN SONT LIÉS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES ET À L'ÉCO-CONSTRUCTION, NÎMES MÉTROPOLE A ENTREPRIS DEPUIS 2010 UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE AUTOUR DE CES THÉMATIQUES.



LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE, UN NOUVEAU CHALLENGE POUR LES ARTISANS



LEUR AVIS SUR LE CLUSTER

LIONEL ABASSI,

VICE-PRÉSIDENT DE LA CAPEB

« LE CLUSTER PERMET DE SE RENCONTRER, DE MIEUX SE CONNAÎTRE. ON ESPÈRE QUE CELA VA AMENER UNE DYNAMIQUE. ON APPREND À SE REGROUPER POUR ALLER VERS LE CLIENT. LE CLUSTER NOUS PERMET D'APPORTER DES SOLUTIONS PRÉCISES SUR LE TERRAIN. »



MARC LIVECCHI

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

« L'OPTIMISATION DE L'ACCÈS À LA COMMANDE PUBLIQUE POUR LES ARTISANS ET LES TPE, ON EN ENTEND PARLER DEPUIS LONGTEMPS. MAIS IL Y A DES PROBLÈMES DE LOURDEUR ADMINISTRATIVE ET DE DÉLAI. L'ARTISAN A LA GARANTIE D'ÊTRE PAYÉ MAIS IL FAUT POUVOIR ÉCARTER LES OFFRES ANORMALEMENT BASSES. LA FFB PEUT ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE FAÇON PERSONNALISÉE. »

Porté par le vice-président délégué au Développement économique et en partenariat avec les artisans, chefs d'entreprise, formateurs et chercheurs, le cluster "EnR-Éco Construction" a pour objectif d'animer et de renforcer les liens entre les quelque 100 acteurs privés et publics de ces deux secteurs.

Grâce à ce cluster (ou groupe), différentes actions ont été menées : édition d'un catalogue de formations, création d'une licence professionnelle et projet de recherche sur les comportements impactant l'efficacité énergétique des bâtiments.

Créer des outils de veille et d'intelligence économique, optimiser l'accès des artisans et des membres des TPE à la commande publique et créer des supports de communication.

LA CAMPAGNE

DE THERMOGRAPHIE AÉRIENNE

Dans le cadre de l'Agenda 21 et du développement durable, l'Agglo a lancé en 2008 une campagne de thermographie aérienne qui a permis de sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie. Le but étant de réduire la facture énergétique et les émissions de gaz à effet de serre. Effectuée en janvier 2010, cette campagne a mis en évidence les déperditions de chaleur par les toits. Environ 1 800 cartes thermiques ont été diagnostiquées en 2011.

UN CATALOGUE POUR LES FORMATIONS

Dès le début des réunions des groupes de travail, le besoin d'éditer un catalogue recensant les formations en matière d'énergies renouvelables et d'éco-construction s'est fait ressentir. Grâce à la mobilisation des acteurs de la formation et de la Maison de l'emploi de Nîmes Métropole, il vient de voir le jour. Il recense 75 formations dont 18 initiales, 47 en continu et 10 en apprentissage. Chacune est présentée de façon claire et précise avec son contenu, le nom de l'organisme, les débouchés professionnels, la durée et le lieu de formation. Ce catalogue est disponible à la Maison de l'emploi de Nîmes Métropole.

UNE LICENCE PROFESSIONNELLE "ÉNERGIES RENEUVELABLES ET ÉCO-CONSTRUCTION"



Sous l'impulsion de Pierre Saint-Grégoire, de l'Université de Nîmes, et de Jean-François Dubé, de l'IUT de Nîmes, une licence professionnelle est en cours d'habilitation. Ouverte fin 2012 aux titulaires d'un bac + 2, cette formation par alternance ou en formation continue comprendra un stage en entreprise. À travers ses différents modules, la licence est orientée résolument vers le monde du travail et répond à l'évolution du secteur du bâtiment. Le Grenelle de l'environnement impose, en effet, aux professionnels du bâtiment de nouvelles normes pour les constructions neuves et la rénovation.

LES OSSATURES BOIS SONT PLÉBISCITÉES DANS LES NOUVEAUX HABITATS

LES PERSPECTIVES POUR 2012

La dernière réunion du cluster, jeudi 29 mars, a fixé de nouveaux objectifs : créer des outils de veille et d'intelligence économique, optimiser l'accès des artisans et des membres des Très petites entreprises (TPE) à la commande publique et créer des supports de communication. Le développement de ces actions est accompagné par la société de conseil TBC. Elle a également pour mission de dynamiser le réseau des acteurs du cluster et d'améliorer sa visibilité. Pour ce faire, elle développe actuellement un nouveau site web qui sera mis en ligne cet été. Plus convivial et dynamique, il présentera les derniers travaux du cluster et un annuaire de ses membres, ainsi que le catalogue de formation.

Autre action prévue : l'édition d'un guide de bonnes pratiques afin d'optimiser l'accès des TPE et artisans locaux à la commande publique.

CONTACT CLUSTER : 04 66 02 54 58, xavier.lefebvre@nimes-metropole.fr

Pour la promotion du territoire et de ses entreprises et afin d'attirer de nouveaux investisseurs, Nîmes Métropole participe aux salons en lien avec ses principales filières économiques. Sur Pollutec, elle accompagnera 10 entreprises du pôle métropolitain Alès-Nîmes.

Cible affaires

Rencontres d'affaires

5 juin 2012

Casino du Grau du Roi

www.cibleaffaires.fr

Top Transport Europe

Salon des chargeurs européens

10-11 octobre

Corum de Montpellier

<http://www.top-transport.net/>

DigiWorld Summit

Salon sur l'Internet et les medias

16-17 novembre

Corum de Montpellier

<http://www.digiworldsummit.com>

Medica

Salon International

de l'équipement des hôpitaux

14-17 novembre

Düsseldorf

<http://www.medica.de/>

Pollutec

Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement

27-30 novembre

Lyon Eurexpo

<http://www.pollutec.com/>

SIMI

Salon de l'Immobilier d'Entreprise

5-7 décembre

Palais des Congrès de Paris

<http://simi.salons.groupemoniteur.fr/>

DIX PLATES-FORMES POUR INNOVER

L'INNOVATION EST UN MOTEUR DE CROISSANCE POUR LES ENTREPRISES. NÎMES MÉTROPOLE, QUI A PARTICIPÉ AU FINANCEMENT DE CERTAINES PLATES-FORMES TECHNOLOGIQUES, SAIT QUEL PARTI LES ENTREPRISES PEUVENT EN TIRER.

Nîmes Métropole soutient les lieux de transfert de technologie. Au total dix plates-formes technologiques sont présentes sur le territoire de l'Agglo, la plupart dépendant de financements publics. En fédérant ces organismes sur une même offre, l'Agglo souhaite éveiller l'attention des PME. Matériels de haute précision, banques de données, formations, personnels spécialisés, tout un panel de compétences rares peut répondre à leurs besoins, voire leur offrir des pistes d'innovation et d'expansion. Trop souvent les entreprises sont entravées dans leurs projets par un manque de savoir-faire ou parce qu'elles ne peuvent accéder à des outils d'expérimentation coûteux : elles vont trouver là des solutions à la fois locales et à leur portée sur le plan financier. Voici les dix organismes impliqués et leurs domaines d'intervention.



BELENOS TESTE LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DES CHAUFFE-EAU SOLAIRES

L'INSTITUT MÉDITERRANÉEN DES MÉTIERS DE LA LONGÉVITÉ (I2ML)

Adossée à Unîmes, cette fondation vise à développer une filière économique autour du maintien à domicile des seniors. Elle articule son action autour de la recherche appliquée, de la formation et du soutien aux entreprises.

HÉLÈNE LEFEBVRE, 04 66 38 40 44, helene.lefebvre@i2ml.fr

LE CHU DE NÎMES

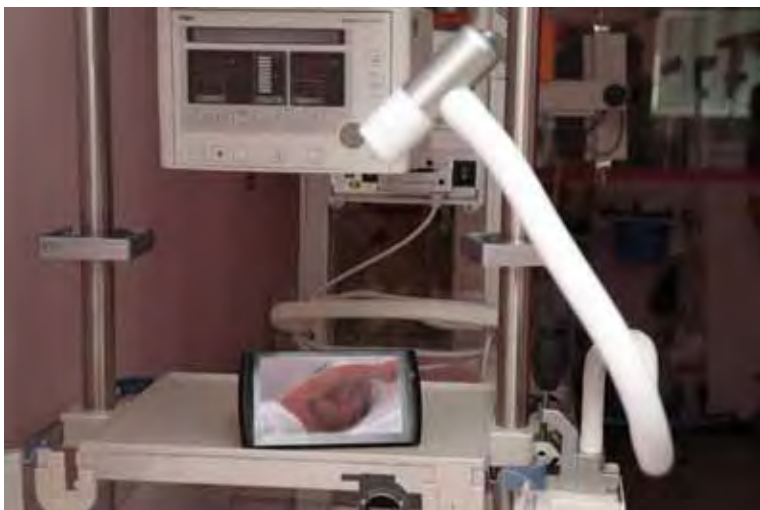
Il accompagne les entreprises biomédicales dans le domaine de la recherche clinique, de l'élaboration à la réalisation. L'établissement met notamment à disposition son centre de ressources biologiques, son expertise et ses plateaux de biologie, d'imagerie, d'ophtalmologie et de rééducation.

VALÉRIE GIBERT, 04 66 68 40 25, valerie.gibert@chu-nimes.fr

LA PLATE-FORME DE BIOTECHNOLOGIES DES CARMES

Gérée par le Laboratoire d'étude et de recherche en environnement et santé (LERES), elle accueille des entreprises venues procéder à des analyses moléculaires et microbiologiques ou définir un programme de recherche, et les jeunes pousses du dispositif Innov'up.

BENOÎT ROIG, 04 66 27 95 71, benoit.roig@ehesp.fr



LA BB BOX, DÉVELOPPÉE EN PARTENARIAT AVEC LE CHU, UN LIEN ENTRE LES MÈRES ET LEURS ENFANTS PRÉMATURÉS

LE GIS

Le laboratoire de Géochimie isotopique environnementale (GIS) est spécialisé dans l'analyse isotopique des roches, des sols, des eaux et de la matière organique. Un lieu de recherche et d'enseignement pour définir l'origine géographique d'un produit ou évaluer la migration de polluants dans le sol.

CORINNE LEGAL LASALLE, 04 66 70 99 71, corinne.legallasalle@unime.fr

LE LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS (LNE)

Le LNE propose des prestations de service en métrologie et en essais. Le site de Nîmes abrite également une plate-forme d'essais mécaniques et climatiques pour tester la résistance des produits et des emballages aux chocs, aux vibrations, au chaud et au froid.

ERIC FARGIER, 04 66 38 89 27, eric.fargier@lne.fr

LABORATOIRE SOLAIRE THERMIQUE

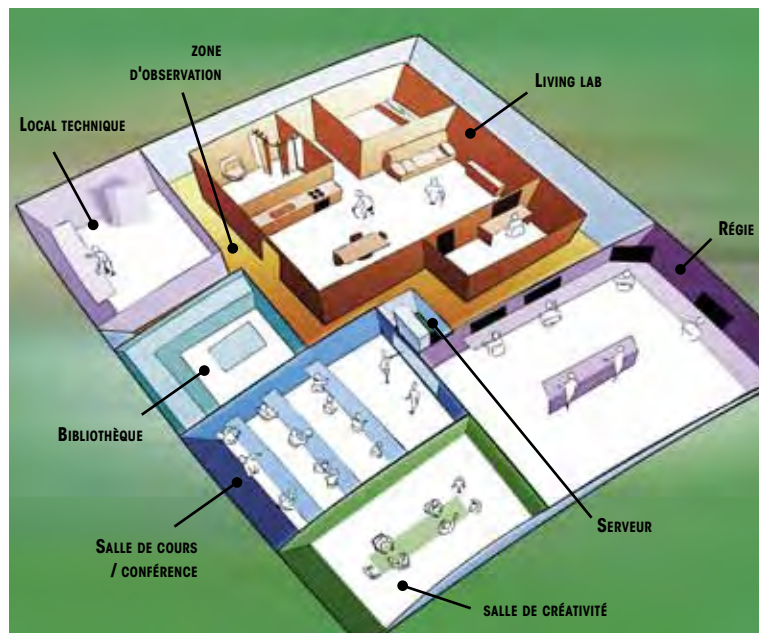
Le LNE et le CETIAT (Centre technique des industries aéronautiques et thermiques) dirigent cette plate-forme dédiée à la recherche et aux essais des systèmes solaires thermiques. Les fabricants y testent leurs modèles et/ou préparent leur certification.

EMMANUEL LEGER, 04 66 38 61 53, emmanuel.leger@belenos.pro

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET MAISON INTELLIGENTE À L'IUT DE NÎMES

La plate-forme technique "énergies renouvelables" forme à l'installation des systèmes photovoltaïques. À l'IUT, elle voisine avec la "maison intelligente" : équipée de produits communicants, elle permet de superviser les équipements domestiques à distance afin de réaliser des économies d'énergie. Les installateurs viennent s'y former et tester leurs produits.

THIERRY FIOU, 04 66 62 85 22, thierry.fiou@iut-nimes.fr



UN LIVING LAB POUR LES SENIORS

UN APPARTEMENT EXPÉRIMENTAL SORT ACTUELLEMENT DE TERRE SUR LE PARC GEORGES BESSE 2. IL PERMETTRA DE TESTER EN SITUATION LES PRODUITS PROPICES À L'AUTONOMIE DES SENIORS. CE "LIVING LAB", DOTÉ DE CAPTEURS ET AUTRES ÉQUIPEMENTS DE MESURES, SERA LIVRÉ À LA FIN DE L'ANNÉE. IL COMPRENDRA ÉGALEMENT UNE SALLE DE CONFÉRENCE ET UN CENTRE DE RESSOURCES ACCESSIBLE AUX CHERCHEURS, AUX ÉTUDIANTS ET AUX ENTREPRISES.

CE PROJET EST PORTÉ PAR L'I2ML. « AVEC LE LIVING LAB, NOUS METTONS À LA DISPOSITION DES PME NOTRE ÉQUIPE QUI REGROUPE DES COMPÉTENCES EN DESIGN, EN CONDUITE DE PROJET INNOVANT, EN ERGONOMIE AINSI QU'EN INGÉNIERIE INFORMATIQUE ET DOMOTIQUE. NOUS SOMMES AUSSI EN LIEN AVEC DES ASSOCIATIONS DE SENIORS », EXPLIQUE HÉLÈNE LEFEBVRE, RESPONSABLE DU PROJET. UN DEUXIÈME SITE COMPLÈTERA CE DISPOSITIF. IMPLANTÉ AU SEIN DE L'IUT, IL PERMETTRA DE RÉALISER DES PROTOTYPES.



3D INNOV SCANNE EN 3D AVANT D'IMPRIMER EN VOLUME

LE VILLAGE ÉCO-ÉNERGIE

Il est implanté sur le campus nîmois de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). Il est dédié à la construction basse consommation (ossatures bois, pompes à chaleur, etc.). Ce dispositif est ouvert aux professionnels qui visent une habilitation Qualit'ENR.

JEAN-PAUL CASAU, 04 66 02 60 05, jean-paul.casau@afpa.fr

LA PLATE-FORME 3D INNOV

Deux de ses machines permettent d'obtenir un prototype à partir d'un dessin en 3D. Le scanner laser numérise en 3D et l'imposante imprimante édite l'objet via des cartouches de matières thermodurcissables. La PFT Gard, émanation de l'Éducation nationale, est domiciliée au lycée Dhuoda. L'imprimante est située à l'IUT.

ERIC GÉNEVÉ, 04 66 86 41 62, pft30.ales@orange.fr



L'AGGLO, PREMIER TERRITOIRE THD DE FRANCE POUR LES ENTREPRISES

L'offre et la qualité du réseau fibre optique sont le troisième critère du choix d'implantation d'une entreprise moyenne, le tout premier pour les grandes entreprises. Permettre un accès rapide et au meilleur coût à des services de télécommunications performants est donc un atout majeur pour l'avenir de l'agglomération. Les entreprises installées ou en quête d'implantation ont en effet besoin, pour être compétitives, d'infrastructures routières fiables et rapides, de zones d'activités bien équipées, de personnel qualifié, mais aussi d'un réseau haut débit permettant d'être en prise directe avec le marché international.



CHIFFRES CLÉS

BILAN

11 MOIS APRÈS L'OUVERTURE DE LA PREMIÈRE ZA THD :

- > 150 KM DE RÉSEAU FIBRE OPTIQUE (200 KM D'ICI FIN 2013)
- > 13 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES OUVERTES À LA COMMERCIALISATION ET 10 LABELLISÉES ZA THD, SOIT 30 % DES ZA THD EN FRANCE ET 80 % EN RÉGION
- > 17 OPÉRATEURS DE SERVICES TÉLÉCOMS RÉFÉRENCÉS
- > DES TARIFS COMPÉTITIFS : BAISSÉ DES COÛTS TÉLÉCOMS POUR LES ENTREPRISES RELIÉES À GECKO ENTRE 30 ET 75 % DEPUIS 2003 ; 2M FIBRE À PARTIR DE 155 € HT PAR MOIS
- > 30 ENTREPRISES CLIENTES

LE TRÈS HAUT DÉBIT (THD) EST PERÇU PAR NÎMES MÉTROPOLE COMME UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION. QUINZE ZONES D'ACTIVITÉS (ZA) SERONT BRANCHÉES AU RÉSEAU FIBRE OPTIQUE GECKO D'ICI SEPTEMBRE 2012, SOIT 30 % DES ZA LABELLISÉES THD EN FRANCE. CETTE VOLONTÉ AFFIRMÉE CLASSE L'AGGLO EN TÊTE DES TERRITOIRES THD DE FRANCE POUR LES ENTREPRISES.



LES ZA THD ET LEUR ÉTAT D'AVANCEMENT D'OUVERTURE

ZONES OUVERTES ET LABELLISÉES :

- > À NÎMES : LES ACTIPARCS GRÉZAN, KILOMÈTRE DELTA 1 ET 2, GEORGES BESSE 1 ET 2, LES ZA MAS DE VIGNOLES, COSTIÈRES - VILLE ACTIVE, MAS DES ABEILLES ET VALDEGOUR.
- > À GARONS : LA ZA AÉROPOLE – SAINT-ESTÈVE.
- > À BOUILLARGUES : L'ACTIPARC BOUILLARGUES.
- > À CAISSARGUES : LA ZA EURO 2000.

ZONES ACTIVÉES EN COURS DE LABELLISATION

- > À NÎMES : LES ZA SAINT-CÉSAIRE ET ESPLANADE SUD
- > À MARGUERITES : LA ZA DU TEC

ZONES À ACTIVER :

- > À MILHAUD : LA ZA TRAJECTOIRE, OUVERTURE EN JUILLET 2012.
- > À SAINT-GILLES : L'ACTIPARC MITRA, OUVERTURE AU 3^E TRIMESTRE 2012.



LE TRÈS HAUT DÉBIT EST UN ARGUMENT DE POIDS SUR LES SALONS PROFESSIONNELS

Les Zones d'activités Très haut débit (ZA THD) sont donc un prérequis indispensable pour prétendre disposer d'un territoire attractif. L'intérêt porté par les 30 entreprises clientes sur les treize ZA équipées le prouve déjà. En rendant les nouveaux services de télécommunications accessibles, l'ensemble des quinze ZA THD confortera à terme le développement des entreprises installées sur tout le territoire de Nîmes Métropole.

La labellisation nationale Zone THD accordée par le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, permet de reconnaître les zones d'activités qui auront pris en compte cette nouvelle demande des entreprises. Ce label garantit la présence sur la ZA d'offres concurrentielles de Très haut débit (17 opérateurs), une connexion dans les six semaines, un tarif extrêmement compétitif et un haut niveau de qualité de service.

Après les entreprises, le réseau fibre optique Gecko irriguera bientôt le grand public. L'important travail de mise en réseau de toutes les communes, qui

se terminera en 2013 est la condition indispensable à l'avènement du Très haut débit pour tous : le Fiber to the home (FTTH). Il est annoncé par les opérateurs privés et notamment France Télécom Orange sur la ville de Nîmes entre 2012 et 2015, et sur l'ensemble des communes de l'Agglomération à partir de 2015.

CONTACT :

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
TÉL. 04 66 02 55 40.
SUR LE NET, WWW.BUSINESSNOSTRESS.COM,
ET WWW.LABELZATHD.FR



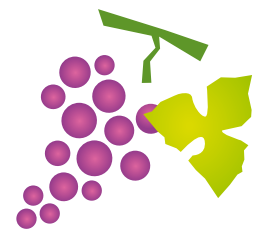
FRANCK ALVAREZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE CÉZANNE

FRANCK ALVAREZ :

« LE THD AUGMENTE NOTRE PRODUCTIVITÉ »

LA FIBRE OPTIQUE S'IMPOSE AUJOURD'HUI POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ACTUELS ET FUTURS DES ENTREPRISES. LA DYNAMIQUE ET LA QUALITÉ DE SERVICE DU TRÈS HAUT DÉBIT (THD) SONT EN ADÉQUATION AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL. C'EST CE QUE CONFIRME FRANCK ALVAREZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DE CÉZANNE, UNE ENTREPRISE BIOTECHNOLOGIQUE SPÉCIALISTE DU DIAGNOSTIC IN VITRO.

« LE TRÈS HAUT DÉBIT CONSTITUE POUR NOUS UN FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT ET DE PERFORMANCE. IL AUGMENTE NOTRE PRODUCTIVITÉ. LA FIBRE OPTIQUE EST INDISPENSABLE POUR PARTAGER EN TEMPS RÉEL DES FICHIERS, MÊME TRÈS VOLUMINEUX, ENTRE COLLABORATEURS MAIS AUSSI AVEC NOS PARTENAIRES ET CLIENTS. AUTRE AVANTAGE, EN GARANTISSANT UNE FIABILITÉ DES ÉCHANGES D'INFORMATIONS, LA FIBRE NOUS PERMET DE SAUVEGARDER ET STOCKER D'IMPORTANTES VOLUMES DE DONNÉES À DISTANCE DANS UN CENTRE D'HÉBERGEMENT SÉCURISÉ (CLOUD COMPUTING) ».



LES PRODUITS D'ICI SUR L'ESPLANADE !

Cette année encore, Nîmes Métropole et la Chambre d'agriculture du Gard ont souhaité renouveler les JM'S, grande manifestation conviviale et festive autour de nos produits de terroir, en conviant davantage d'animaux et en proposant des animations ludiques et pédagogiques. Pour le public c'est l'occasion d'une rencontre directe avec les producteurs locaux, de s'informer sur les modes de production de nos fruits et légumes, de retrouver les produits savoureux d'ici : huiles d'olive, vins, riz, châtaigne, pèlardon, truffe d'été, fraise...



LES 9 ET 10 JUIN PROCHAINS, LES JOURNÉES MÉDITERRANÉENNES DES SAVEURS DE NÎMES MÉTROPOLE, DE RETOUR SUR L'ESPLANADE CHARLES DE GAULLE À NÎMES, VOUS RÉSERVENT BIEN DES SURPRISES : ANIMATIONS, DÉGUSTATIONS, ATELIERS POUR ENFANTS, ANIMAUX, VENTE DE PRODUITS DE TERROIR...



Le programme

SAMEDI 9 JUIN

10h - 23h : ouverture au public, animations, ateliers, vente et exposition de produits locaux
 10h à 12h : animations non-stop sur le ring (*boulevard de la Libération*)
 14h à 17h : animations non-stop sur le ring (*boulevard de la Libération*)
 18h30 : ouverture de la nocturne
 19h30 : défilé en ville, cortège de moutons, tracteurs anciens (*tour de l'Écusson par les boulevards*)
 20h - 23h : nocturne en musique avec possibilité de restauration sur place

DIMANCHE 10 JUIN

10h - 19h : ouverture au public, animations, ateliers, vente et exposition de produits locaux
 10h à 12h : animations non-stop sur le ring (*boulevard de la Libération*)
 14h à 17h : animations non-stop sur le ring (*boulevard de la Libération*)
 19h : clôture de la manifestation

Ateliers et démonstrations

SAMEDI 9 JUIN

Animations sur le ring

De 10h à 12h et de 14h à 17h : battage à l'ancienne, chiens de troupeaux, tonte des moutons, débardage de chevaux, maréchal ferrant, chien qui compte, présentation de races animales

Sur le mail

10h, 14h, 16h : visites commentées de l'exposition de photos sur l'agriculture
 Inscription sur place

Espace dégustation

Dégustations commentées :
 De 11h à 12h : la pomme de terre primeur + safran
 De 12h à 13h : la fraise
 De 15h à 16h : le pèlardon
 Inscription sur place – 10 à 12 personnes maximum par groupe

Analyse sensorielle :

De 14h à 15h : les châtaignes
 De 16h à 17h : les châtaignes





Cette manifestation créée à l'initiative de Nîmes Métropole, vise à soutenir la filière agricole gardoise et à promouvoir un commerce local équitable. Valorisation des produits, des savoir-faire et promotion des circuits courts sont au cœur de l'action engagée par l'Agglo. Le succès des précédentes éditions a démontré la pertinence de cette démarche.

Samedi 9 juin, un grand défilé de moutons et tracteurs anciens fera le tour de l'Écusson par les boulevards. Certainement le clou de cette grande fête, en préambule à la nocturne en musique qui suivra !

EXPOSITIONS ET VISITES LIBRES

Sur une Esplanade transformée en ferme vivante, vous rencontrerez toutes sortes d'animaux : vaches, moutons, cochons, ânes, bœufs géants, poneys, poules, canards, lapins, oies, pintades, poussins... Vous découvrirez le fonctionnement de machines agricoles telles que la moissonneuse-batteuse ou la machine à vendanger sans oublier les tracteurs actuels

et anciens. Vous croiserez des animaux échappés de la forêt : biche, perdreaux, faisans... puis vous pourrez admirer une exposition photos sur l'agriculture et les légumes, vous informer sur la chasse auprès de la Fédération présente sur place, assister à une démonstration de batteuse à l'ancienne ou pourquoi pas apprendre à fabriquer du pain au stand boulangerie.

JEUX ET ATELIERS

Entre course de lapins, pêche à la truite et apprentissage de la conduite d'un tracteur sur un simulateur, les enfants vont pouvoir s'en donner à cœur joie ! Les amoureux des plantes pourront, eux, participer à un atelier de rempotage de plants pendant que les artistes en herbe sculpteront des fruits. Et si vous voulez tout connaître sur l'équilibre nutritionnel et le "bien manger", rendez-vous au pôle promotion santé.

VILLAGE DES PRODUCTEURS

Une quarantaine de stands vous proposent l'essentiel des productions agricoles gardoises : fruits et légumes, chèvre AOC pélardon, huile d'olive de Nîmes, riz de Camargue, châtaignes des Cévennes, truffes d'été, vins du Gard...



RESTAURATION

Durant les deux journées, une restauration sur place est assurée par les agriculteurs du réseau Bienvenue à la Ferme. Les amateurs de bons vins disposeront d'un Bar à vin (à consommer bien entendu avec modération...).



Dégustations commentées de vins

Cave à arôme
Initiation à la reconnaissance des arômes
De 11h à 12h
De 15h à 16h
De 17h30 à 18h30
Inscription sur place – 10 à 12 personnes maximum par groupe

Sur le mail

10h, 14h, 16h : visites commentées de l'exposition de photos sur l'agriculture
Inscription sur place

Sur stands de vente

Démonstration cavage truffe (sur demande)
Connaissance de la culture du riz de camargue et de sa transformation...

ESPACE DÉGUSTATION

Dégustations commentées
De 11h à 12h : la pomme de terre primeur + safran
De 12h à 13h : la fraise
Inscription sur place – 10 à 12 personnes maximum par groupe

Dégustations commentées de vins

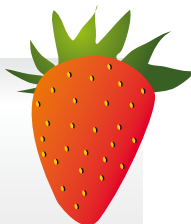
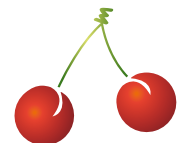
Cave à arôme
Initiation à la reconnaissance des arômes
De 11h à 12h
De 15h à 16h
De 17h30 à 18h30
Inscription sur place – 10 à 12 personnes maximum par groupe

Analyse sensorielle

De 14h à 15h : les châtaignes

Ateliers de cuisine "fraîch'attitude" sans cuisson
De 13h à 14h et de 15h à 16h : recette salée et sucrée

NB : Animations gratuites. Horaires indicatifs, susceptibles d'être modifiés. À consulter sur place le jour même sur les stands ou aux points d'information.



DIMANCHE 10 JUIN

Animations sur le ring

De 10h à 12h et de 14h à 17h : chiens de troupeaux, tonte des moutons, débardage de chevaux, maréchal ferrant, chien qui compte, défilé d'animaux

L'AGENDA 21, UNE STRATÉGIE GLOBALE

EN FÉVRIER 2012, LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE A DÉCERNÉ À NÎMES MÉTROPOLE LA RECONNAISSANCE DE SON AGENDA 21. CE LABEL NATIONAL ENCOURAGE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION À POURSUIVRE SON ACTION PAR LA CONSTRUCTION, D'ICI LA FIN 2012, D'UN PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE.



Vincent Allier, Vice-président délégué à l'Agenda 21, au Développement durable et aux paysages, revient sur cet important dossier.

V. A : L'Agenda 21 de Nîmes Métropole est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle de notre territoire. Il donne les grands axes de construction d'un monde vivable pour tous en s'appuyant sur les composantes du développement durable. Écologiquement et socialement responsable, il prend en compte des enjeux locaux et globaux, et concilie des

exigences économiques, sociales et environnementales. Depuis octobre 2010, il est porté par la collectivité et mené en concertation avec le Conseil du développement durable de Nîmes Métropole composé d'élus, de personnels des services et d'acteurs de la société civile.

Que signifie l'obtention du label national ?

Obtenu en février dernier, ce label national couronne nos efforts et la démarche voulue par notre Agglomération depuis deux ans, engagée à élaborer un nouveau modèle de développement local construit dans une démarche participative et citoyenne. Il encourage notre communauté d'agglomération à poursuivre son action pour un développement durable et solidaire de son territoire. Cette labellisation est aussi un atout efficace de marketing territorial qui permet de convaincre de nouvelles entreprises de venir s'implanter sur notre territoire.



A LANGLADE, UNE CANTINE 100 % BIO

Pourriez-vous citer quelques actions menées à terme ?

L'Agenda 21, composé d'un programme de 110 actions, est inscrit dans un processus d'amélioration continue : une action réalisée est aussitôt remplacée par une autre déjà identifiée (cf. encadré). Parmi les actions déjà réalisées, évoquons la création par l'Université de Nîmes d'une licence Pro sur les risques environnementaux, l'accompagnement et la valorisation des adolescents des quartiers à travers le cinéma grâce à la belle initiative de l'association Kaléidoscope, ou encore le pari gagné du 100 % bio et local dans la cantine à Langlade.



CLIMAT - LES CHIFFRES CLÉS

- AUGMENTATION DU NOMBRE DE JOURS DE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À 35°C
- LÉGÈRE TENDANCE À LA BAISSÉ DE LA PLUVIOMÉTRIE CONSTATÉE EN SAISON ESTIVALE
- 5 % DU GARD ET JUSQU'À 25 KM DANS LES TERRES SERAIENT CONCERNÉS PAR LA SUBMERSION MARINE D'ICI LA FIN DU SIÈCLE

Quel est l'avenir de l'Agenda 21 ?

L'Agenda 21 a l'ambition de devenir "le projet d'agglomération". L'ensemble des politiques publiques sera évalué sous l'angle du développement durable. Cela a déjà commencé avec le dernier rapport annuel d'activité de l'agglomération qui présente un bilan des actions de Nîmes Métropole au travers du prisme du développement durable. Cet effort se confirmera avec l'adoption par Nîmes Métropole et la Ville de Nîmes d'un volet climat appelé Plan climat énergie territorial d'ici la fin 2012.

Quel est l'objet d'un Plan climat énergie territorial ?

La température moyenne augmente et les risques naturels déjà significatifs sur le territoire gardois seront accentués du fait des changements climatiques. Partant de ce constat, le Plan climat énergie territorial (PCET) a pour finalité de lutter localement contre le changement climatique globale qui touche notre territoire. Le PCET aura des ambitions chiffrées pour, d'une part, réduire les émissions de gaz à effet de serre et, d'autre part, réduire la vulnérabilité de notre territoire et l'adapter à l'évolution du climat. Pour agir efficacement contre le changement climatique, il faut dès aujourd'hui repenser nos usages, nos modes de consommation de l'énergie et modifier nos comportements.



LA THERMOGRAPHIE AÉRIENNE SENSIBILISE LES PARTICULIERS AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



UN PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE

QUATRE NOUVEAUX PROJETS RÉPONDANT AUX ORIENTATIONS FIXÉES DANS L'AGENDA 21 ONT ÉTÉ INTÉGRÉS LORS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2012 :

> LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

L'OBJECTIF EST DE RÉDUIRE À LA SOURCE ET GÉRER LES POLLUTIONS ET LES DÉCHETS. CETTE ACTION INITIÉE DANS QUELQUES COMMUNES A PRIS DE L'ENVERGURE EN ÉTANT ÉTENDUE AUJOURD'HUI À L'ENSEMBLE DES COMMUNES.

> LE PÔLE URBAIN MULTIMODAL AUTOUR DE LA GARE LGV

CE PROJET RÉPOND À L'UNE DES PRIORITÉS D'AMÉNAGER, CONSTRUIRE ET RÉHABILITER DURABLEMENT. CE FUTUR PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DOIT PERMETTRE DE FACILITER LA MOBILITÉ DURABLE ET CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.

> LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2013-2018

CE PROJET VISE À CRÉER UN LOGEMENT POUR TOUS, FACILEMENT ACCESSIBLE, ÉCONOMIQUE, SOBRE ÉNERGÉTIQUEMENT, SAIN ET FAVORISANT LES LIENS SOCIAUX.

> L'E-ADMINISTRATION

CE PROJET A POUR OBJECTIF DE GARANTIR L'ACCÈS DES ENTREPRISES ET DES HABITANTS À LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION. CES NOUVEAUX MODES DE SERVICE SIMPLIFIENT LES DÉMARCHES DES USAGERS TOUT EN RESTANT ACCESSIBLES POUR TOUS.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CDD) A ÉLABORÉ L'AGENDA 21 DE NÎMES MÉTROPOLE. CETTE MISSION ACCOMPLIE, IL ABORDE LES NOUVEAUX DOSSIERS QUI LUI SONT CONFIS PAR L'AGGLO.

UN NOUVEL ÉLAN POUR LE CDD

La séance plénière qui s'est tenue le 5 avril dernier au Colisée a permis de redéfinir le rôle du Conseil de développement durable, d'accueillir ses 15 nouveaux membres et d'établir un programme de travail pour 2012. Cet organe présidé par Dominique Granier (également Président de la Chambre d'agriculture du Gard) est composé de 105 membres : élus, représen-

tants d'associations, professionnels, entreprises et institutions. L'ouverture de la séance a permis un rappel des compétences, réalisations et

projets de Nîmes Métropole, par son Président Jean-Paul Fournier. C'est ensuite Vincent Allier, représentant l'Agglo au sein du CDD et Vice-président délégué aux Paysages et à l'Agenda 21, qui a évoqué l'état d'avancement de l'Agenda 21 dont 90 % des propositions retenues dans ce cadre émanent du CDD.

Un espace d'échange et de dialogue réunissant les forces vives de l'Agglo

Cinq dossiers ont ensuite été présentés comme autant de pistes de travail pour le Conseil.

- La mobilité durable dont l'enjeu est de diminuer le trafic automobile afin de préserver l'environnement. Deux lignes de Transport collectif en site propre seront mises en service : une ligne nord-sud inaugurée en septembre et une autre est-ouest prévue à l'horizon 2020. La réflexion portera sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la multimodalité autour de ces axes.
- Le projet de pôle urbain multimodal, qui concerne la mise en service de la gare LGV de Nîmes Métropole et l'aménagement de la zone périphérique. Il implique une réflexion sur les conditions de réalisation.
- La construction durable, qui recoupe plusieurs enjeux : climatique, écologique, social, sanitaire. La collectivité doit montrer l'exemple en termes de construction durable et de performance énergétique. Elle doit aussi accompagner les acteurs du territoire à travers diverses actions : thermographie aérienne, cluster éco-construction, chauffage urbain.



- **L'e-administration** : il s'agit de mettre en œuvre la relation en ligne des usagers avec l'administration territoriale pour l'accomplissement d'actes aussi simples que le paiement de la crèche ou la demande d'un acte de naissance... l'enjeu étant de rendre accessible à tous cette pratique.

- **Les achats durables**. Le propos est à la fois environnemental (favoriser le bio et les circuits courts) et social (respect des droits de l'homme et du travail). La collectivité a, là aussi, un rôle d'exemplarité à tenir au niveau de ses achats en fournitures (papier, informatique, bureau) et de ses travaux (clauses sociales, clause d'insertion). Il a été proposé au CDD d'élaborer une charte territoriale d'achats durables.

Pour chacun de ces dossiers, des groupes de travail vont être constitués, un agenda de réunions de travail établi. Les participants réfléchiront aux côtés des élus à la conception durable des grands projets de l'Agglo et émettront officiellement leurs avis.



LA E-ADMINISTRATION PROPOSE DE DIFFUSER L'INFORMATION SANS PAPIER, PAR EXEMPLE SUR ÉCRAN LORS DE RÉUNIONS PUBLIQUES



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SE RÉORIENTE. SON PRÉSIDENT DOMINIQUE GRANIER PRÉCISE LA MISSION DE CET ORGANE.

Pourquoi avoir décidé de maintenir le Conseil de développement durable ?

Lors de sa création, c'était une décision collective de le rendre pérenne. Il suffit de regarder ses missions pour comprendre que le CDD doit être

durable pour contribuer à faire naître de nouvelles idées et pratiques au sein de la population. C'est un espace d'échange et de dialogue qui réunit des représentants des forces vives de l'agglomération. Il est facile de comprendre qu'une transformation profonde de nos pratiques est un travail de longue haleine. Le français n'aime pas trop le changement !

Est-ce important d'associer la société civile aux prises de décisions des élus en matière de développement durable ?

C'est une question qui ne devrait même pas se poser : associer des membres de la société civile, c'est une évidence ; la question est plutôt de savoir pourquoi on n'en associe pas plus dans la conduite des affaires politiques en France. La société

civile, qu'est-ce que c'est ? Ce sont les personnes qui s'organisent collectivement pour s'occuper des affaires publiques en dehors des cadres traditionnels étatiques ou commerciaux. Elle est riche d'énergies et d'expériences : ce sont des gens qui sont censés connaître "par la pratique" les sujets qui les préoccupent et pour lesquels ils réfléchissent et s'engagent. Le Conseil a été mis en place par des personnes élues, issues des urnes — municipales ou professionnelles ; il est sain qu'à ce cadre légitime on associe d'autres citoyens issus de cette société civile. Ils proposent et les élus disposent après s'être inspirés de ces propositions.

Lors de la réunion du 5 avril dernier, des membres du Conseil ont exprimé leur désaccord sur certains dossiers...

Compte tenu des divergences récentes exprimées par certaines personnes, j'affirme que tous les dossiers sensibles seront discutés en amont, et sans exclusive. Et on ne pourra pas dire que les gens n'ont pas été associés. Le Conseil est une instance ouverte, mais il n'est en aucun cas le lieu d'opposition partisane ou politique systématique. Nous sommes là pour construire.



UN DES ARRÊTS DU TRAM'BUS. LE MARQUAGE AU SOL EST LE GUIDE OPTIQUE D'ALIGNEMENT AU QUAI

LA LIGNE NORD-SUD DE TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE (TCSP) SERA INAUGURÉE OFFICIELLEMENT LE 29 SEPTEMBRE PROCHAIN. LE TRAM'BUS TANGO+ CIRCULE DÉJÀ POUR DES PHASES DE TEST AVANT SA MISE EN SERVICE.

UNE VOIE TOUTE TRACÉE POUR TANGO+

Conçu sur mesure par et pour Nîmes Métropole, le Bus à haut niveau de service (BHNS) répond à une triple nécessité : réduire le trafic automobile, préserver l'environnement et apporter un service de transport rapide et économique aux usagers. Adopté en 2004 par le Conseil communautaire, ce mode de transport a fait l'objet de nombreuses consultations et réunions publiques. Le tram'bus circule depuis le 11 avril pour la formation des conducteurs. Différentes phases sont effectivement nécessaires avant la mise en exploitation commerciale.

LA FORMATION DES PERSONNELS

Cette formation a pour objectif de rendre opérationnels les conducteurs et agents de maintenance. Ces derniers, répartis par groupe de 8 personnes, suivent 10 sessions de formation sur 5 jours : c'est le temps nécessaire pour prendre connaissance de la réglementation en vigueur, du véhicule lui-même, du dispositif de guidage optique, de la signalisation spécifique au BHNS, des consignes et procédures de conduite et de maintenance liés au système de guidage optique.



LES PARKINGS RELAIS

LES DEUX PARKINGS RELAIS SE SITUENT, AU NIVEAU DE L'A54 (NÎMES CENTRE) AVEC 250 PLACES DONT 50 RÉSERVÉES AU COVOITURAGE ASF POUR L'UN, ET AU NIVEAU DU PARNASSE AVEC 100 PLACES POUR L'AUTRE. AU-DELÀ DE LA FONCTION "PARKING", IL S'AGIT DE VRAIS PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX AVEC DES RABATTEMENTS DE LIGNES DE BUS AINSI QUE DES CONSIGNES À VÉLOS.



LA LIGNE 1 EN CHIFFRES

- 6 KILOMÈTRES DE LIGNE DONT 4,2 KM MIS EN SERVICE DÈS SEPTEMBRE 2012
- 10 VÉHICULES À HAUT NIVEAU DE SERVICE (DONT 2 POUR LE PARC DE RÉSERVE)
- 9 STATIONS DESSERVIES DONT 8 À GUIDAGE OPTIQUE
- CAPACITÉ D'ACCUEIL : 110 PASSAGERS DONT 29 PLACES ASSISES
- POTENTIEL DE FRÉQUENTATION : 15 000 VOYAGES/JOUR
- AMPLITUDE HORAIRE : DE 5H30 À MINUIT OU 1H (SELON LES JOURS DE LA SEMAINE)
- UN PASSAGE TOUTES LES 5 MINUTES AUX HEURES DE POINTE

LES ESSAIS DE GUIDAGE OPTIQUE

L'étape suivante consiste à vérifier le système de guidage optique en s'assurant que la caméra, placée à l'avant du véhicule, lit correctement le marquage peint sur la chaussée. Ce guidage permet un accostage précis aux stations, un alignement automatique aux quais, au demi-centimètre près, facilitant l'accès des personnes à mobilité réduite. Ces essais se déroulent en 3 phases entre le 22 mai et le 29 juin.



LES CHAUFFEURS EN FORMATION APPRÉCIENT CE NOUVEAU VÉHICULE, SOUPLE ET CONFORTABLE



LE TRAM'BUS GRATUIT TROIS MOIS
DE LA MISE EN SERVICE FIN SEPTEMBRE À LA FIN DE L'ANNÉE,
TOUS LES USAGERS DU TRAM'BUS BÉNÉFICIERONT DE 3 MOIS DE
GRATUITÉ SUR LA LIGNE.



LE FUTUR PARKING RELAIS AU NIVEAU DU PARNASSE



LE TRAM'BUS EN PHASE D'ESSAIS

LA MARCHÉ À BLANC

Du 6 au 21 septembre, la marche à blanc, dernière étape avant la mise en service de la ligne, permettra de vérifier les conditions d'exploitation du TCSP. Cette étape poursuit 5 objectifs : achever la formation du personnel, tester les procédures d'exploitation et manœuvres de régulation, tester les procédures d'intervention sur accident ou incident faisant intervenir les services de sécurité, tester la fiabilité et la disponibilité des systèmes et équipements ; enfin se préparer à l'exploitation commerciale nominale.

LE SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION ET À L'INFORMATION DES VOYAGEURS (SAEIV)

LE SAEIV PERMET D'AMÉLIORER LA GESTION ET LA RÉGULARITÉ DU RÉSEAU DE TRANSPORT ET L'INFORMATION DES VOYAGEURS DANS LES VÉHICULES AINSI QU'AUX STATIONS AVEC NOTAMMENT L'INDICATION DES TEMPS D'ATTENTE RÉELS. CE SYSTÈME PERMET PLUSIEURS INTERFACES : POUR LE GESTIONNAIRE DE LIGNE, POUR LES CONDUCTEURS ET POUR LES USAGERS AUX ARRÊTS ET DANS LE BUS.



TANGO+ : UN NOM POUR TROIS LIGNES

LA DÉNOMINATION TANGO+ EST RELATIVE À L'ENSEMBLE DES LIGNES TCSP DU RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN DE NÎMES MÉTROPOLÉ. AINSI, LA LIGNE DE TCSP NORD-SUD EST LA LIGNE 1 DU RÉSEAU TANGO+, LA LIGNE EST-OUEST SERA LA 2 ET LA LIAISON TRAM-TRAIN ENTRE LA GARE DE MANDUEL ET LA GARE DE NÎMES CENTRE SERA LA 3.

LES PROCÉDURES LIÉES AU TOUR DE L'ÉCUSSON SERONT RELANÇÉES DÈS SEPTEMBRE.

LA LIGNE 2 SERA ENGAGÉE EN 2013 : CETTE LIGNE DE TRAMWAY RELIERA LES QUARTIERS OUEST DE NÎMES ET L'HÔPITAL AUX QUARTIERS EST JUSQU'À LA SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES PALOMA. ELLE SERA INTERCONNECTÉE AVEC LA LIGNE 1, DESSERVIRA LA GARE CENTRE, LES QUARTIERS PISSEVIN, CHEMIN BAS D'AVIGNON ET MAS DE MINGUE. SA MISE EN SERVICE EST PRÉVUE EN 2020.

AVEC LA CONSTRUCTION DU PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL DE NÎMES MANDUEL, LA LIGNE 3 VIENDRA MAILLER LES DEUX AUTRES ET PERMETTRA DE RELIER EFFICACEMENT LA NOUVELLE GARE LGV ET LE PROJET URBAIN QUI S'Y DÉVELOPPE, À LA GARE CENTRE DE NÎMES ET AU CŒUR DE VILLE.



LES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE SONT QUASIMENT TERMINÉS



POUR NÎMES MÉTROPOLE, LE CONTOURNEMENT DE NÎMES MONTPELLIER PAR LA LIGNE GRANDE VITESSE (LGV) IMPOSE UNE GARE NOUVELLE SUR SON TERRITOIRE. LE CONSEIL RÉGIONAL LANGUEDOC-ROUSSILLON ET MONTPELLIER AGGLOMÉRATION, ÉGALEMENT CONVAINCUS, ACCOMPAGNENT CE PROJET.

LA GARE LGV, UNE ÉVIDENCE

Saisir cette opportunité est incontournable au seul regard des retombées économiques escomptées à terme. En la matière, Nîmes Métropole peut s'appuyer sur dix ans d'expérience avec l'arrivée du TGV à ses portes : l'accroissement de population s'est accéléré, accompagné d'un solde de création d'emplois largement positif. Le prolongement de cette ligne va placer Nîmes à portée de rames de deux capitales avec Paris à 2h35 et Barcelone à 1h50. L'Agglo s'inscrit ainsi dans le maillage international des réseaux à grande vitesse. La seule attractivité touristique autour de la romanité (Nîmes/Arles) et des sites classés UNESCO (Cévennes, Pont du Gard, Abbaye de Saint-Gilles) garantit un flux de fréquentation accru sur tout le territoire environnant. En effet, 11 allers-retours quotidiens TGV seront maintenus en gare de Nîmes, pour 26 à la nouvelle gare, soit 17 allers-retours de plus chaque jour. Nîmes va donc se retrouver au centre d'une étoile ferroviaire à l'activité accrue : vers Beaucaire, Arles, Alès, Aigues-Mortes, Lunel et la rive droite du Rhône. La ligne Nîmes Beaucaire passant effectivement sous la gare LGV, offre un lien direct avec tout le bassin Sud du département, via le réseau ferroviaire secondaire. L'impact va être fort en termes d'aménagement du territoire et de réorganisation de la mobilité pour

Nîmes Métropole (voir article suivant), mais aussi pour l'évolution du projet de métropolisation : la LGV va déplacer la zone d'influence de la métropole Alès Nîmes vers le sud, aspirant dans son giron tout le secteur de Beaucaire.

« Nous sommes loin, très loin d'une gare "betterave" : Nîmes Métropole, en développant des aménagements de proximité, compte articuler la meilleure fluidité entre la gare centre, la gare de Manduel, et ses lignes de transports urbains ».



BARCELONE, BIENTÔT À 1H50 DE NÎMES



LES CARACTÉRISTIQUES DU PROJET PORTENT UNE DIMENSION SUSCEPTIBLE DE L'ÉRIGER EN PROJET PILOTE EUROPÉEN. IL S'INSCRIT NATURELLEMENT DANS LES GRANDS OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE EUROPE 2020 : COHÉSION TERRITORIALE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE ET MESURE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL. CETTE POSITION A DONC INCITÉ NÎMES MÉTROPOLE À INVITER L'EUROPE À PARTICIPER À SA RÉALISATION.



LE CONTOURNEMENT NÎMES MONTPELLIER, DATES ET CHIFFRES

- DÉBUT EFFECTIF DES TRAVAUX EN 2013 POUR UNE MISE EN SERVICE DE 60 KM DE LIGNE MIXTE PASSAGERS/FRET EN DÉCEMBRE 2017.
- FINANCEMENT : 1,74 MILLIARD D'EUROS, À 65 % PAR L'ÉTAT, 25 % PAR LE CONSEIL RÉGIONAL LANGUEDOC-ROUSSILLON, 5 % PAR MONTPELLIER AGGLOMÉRATION, 2,5 % PAR NÎMES MÉTROPOLE (SOIT 40 MILLIONS €), 2,5 % PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DU GARD.
- ON ESTIME À 1 MILLIARD D'EUROS LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE CES TRAVAUX POUR LA RÉGION, AVEC 6 000 EMPLOIS INDUITS ANNUELS PENDANT 4 ANS, DONT 7 % EN INSERTION PROFESSIONNELLE.
- LES SILLONS HORAIRES LIBÉRÉS SUR LA LIGNE CLASSIQUE PERMETTRONT UNE AUGMENTATION DE 30 % DU TRAFIC TER, ALORS QUE LE FRET ABSORBÉ PAR LE TGV DEVRAIT ALLÉGER L'AUTOROUTE DE 3 000 POIDS LOURDS AU QUOTIDIEN.

UN NOUVEAU PÔLE DE DÉVELOPPEMENT

Nîmes Métropole et RFF (Réseau ferré de France) travaillent déjà en concertation sur l'aménagement d'une zone d'environ 150 hectares autour de la gare TGV. RFF y réserve une cinquantaine d'hectares pour les infrastructures ferroviaires, le futur pôle d'échange multimodal et un programme de réalisations immobilières s'intégrant dans le projet global conçu par l'Agglo sur les 90 hectares restants. Dès 2013, une équipe pluridisciplinaire incluant le CDD (Conseil de développement durable) va élaborer une stratégie d'occupation de l'espace. La volonté est de répondre à un plan d'aménagement qui atteigne une dimension locale, régionale, nationale et européenne. Ce site accueillera des logements, des entreprises et des services, des activités commerciales. Son aménagement se veut exemplaire sur le plan de la qualité environnementale, tant dans sa conception que dans sa réalisation. Ni "gare betterave", ni champ de béton, ce nouveau quartier doit servir le développement raisonné de Nîmes Métropole et au-delà. À partir de la mise service de la gare on compte qu'une dizaine d'années sera nécessaire pour mener à bien l'aménagement complet de toute la zone.

Ce nouveau pôle d'échange multimodal est conçu comme un nouvel outil de progrès, une porte d'entrée emblématique de la région : un nouveau souffle après le premier impulsé par Talabot au 19^e siècle.

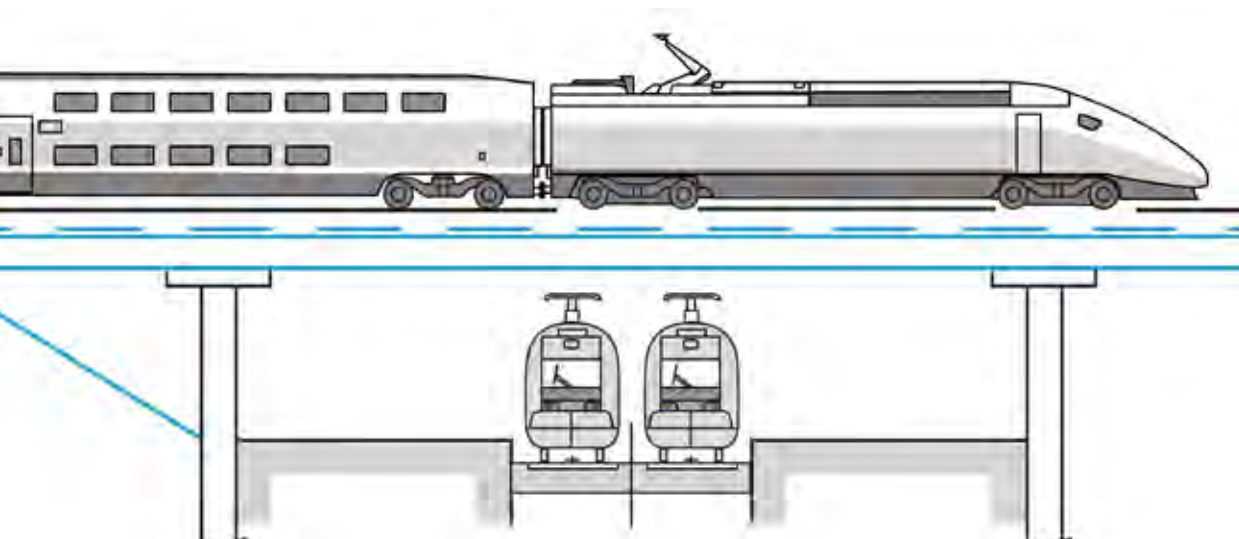
LA NOUVELLE GARE, DATES ET CHIFFRES

POUR CETTE GARE QUI ENCADRERA LES VOIES SUR 400 MÈTRES DE LONGUEUR, DÉBUT EFFECTIF DES TRAVAUX 2017 POUR UNE MISE EN SERVICE EN 2019/2020.

- FINANCEMENT : 95 MILLIONS D'EUROS, 1/3 PAR L'ÉTAT, 1/3 PAR RFF, 1/3 PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : CONSEIL RÉGIONAL LANGUEDOC-ROUSSILLON, MONTPELLIER AGGLOMÉRATION, NÎMES MÉTROPOLE (8 MILLIONS €).
- AFIN DE SOULIGNER SYMBOLIQUEMENT LEUR VOLONTÉ DE COOPÉRATION DANS UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, LES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION DE NÎMES ET MONTPELLIER ONT FINANCÉ CHACUNE LA GARE DE L'AUTRE, À HAUTEUR D'1 MILLION D'EUROS.



DE PART ET D'AUTRE DE LA VOIE ACTUELLE UN NOUVEAU QUARTIER VA APPARAÎTRE



PASSER DU TGV AU TER EN DESCENDANT SIMPLEMENT D'UN ÉTAGE

LE SITE D'IMPLANTATION DE LA GARE LGV LA PLACE D'EMBLÉE AU CŒUR D'UN RÉSEAU EXCEPTIONNEL EN TERMES DE MOBILITÉ.

LA NOUVELLE GARE SOUS UNE BONNE ÉTOILE



William Portal, Vice-président de Nîmes Métropole délégué aux Transports et déplacements, souligne les perspectives offertes par le projet de la gare de Manduel. « *Nîmes Métropole en a la paternité, que certains souhaiteraient s'approprier aujourd'hui. Faisant fi des clivages politiques, Jean-Paul Fournier et Georges Frêche avaient pensé ensemble cette implantation : sans cette coopération avec la Région, Nîmes Métropole ne se serait pas engagée* ».

Cette gare est l'interface entre le réseau "grande vitesse" et l'étoile ferroviaire de Nîmes : celle-ci sera valorisée grâce à la libération de sillons offerte par la LGV. « *Nous pourrions passer du TGV au TER en descendant simplement d'un étage et rejoindre directe-*

ment la gare centre de Nîmes. Cela nous permettra, par extension, d'exploiter pleinement les possibilités de trajets domicile/travail via le réseau secondaire sur le territoire de l'Agglo et bien au-delà. »

Dans un contexte de développement durable, le redéploiement du ferroviaire est au cœur des préoccupations locales. « *La réorganisation du réseau qui s'ensuivra à terme ouvrira des opportunités de valorisation des infrastructures existantes pour les trafics TER, permettant d'offrir une alternative crédible à la voiture.*

La démarche Contrat d'axe Alès Nîmes qui implique les zones intermédiaires entre les deux agglomérations, l'acquisition récente de la gare de Marguerittes par Nîmes Métropole, préfigurent le devenir de cette étoile ferroviaire. Nous allons vivre la réouverture aux voyageurs de la ligne de la Rive droite du Rhône, la mise en service de gares intermédiaires et la création de rabattement vers celles-ci ».

Il s'agit là d'un atout exceptionnel pour le développement économique du Gard tout entier. À terme, l'ensemble du réseau passager secondaire intégrera le réseau Kartatoo, dont Nîmes Métropole fut le premier partenaire.

« On attend un grand nombre de voyageurs supplémentaires avec la LGV : un flux que la gare centre ne pourrait absorber ».



LA GARE DE MARGUERITTES ACCUEILLERA À NOUVEAU DES VOYAGEURS

LES TRADITIONS À L'HONNEUR

LES BEAUX JOURS RAVIVENT LES FÊTES VOTIVES ET LEURS ANIMATIONS. NÎMES MÉTROPOLE SOUTIENT DANS CE CADRE LES TRADITIONS DU TERRITOIRE, COMME CHAQUE ANNÉE.



UN RASETEUR À L'ŒUVRE



LA COURSE LANDAISE

Au programme, 23 courses de raseteurs, 10 courses landaises, 15 "roussataïo", 3 "cabestria", et un concours d'abrivado (deux sélections, une finale). Excepté Nîmes, chaque commune de l'Agglo reçoit au moins une de ces manifestations. Pas de particularité concernant Graines de raseteurs : ce concours ouvert aux jeunes pratiquants est toujours organisé sous la houlette de la Fédération française de course camarguaise. De même, les spectacles de courses landaises sont programmés avec le concours de la Fédération française de course landaise. Le concours Graines de toreros quant à lui disparaît mais laisse place à une nouvelle manifestation autour de la tauromachie. Trois associations proposeront chacune des animations dans les communes de l'Agglo avec le soutien financier de Nîmes Métropole. Les 11 manifestations prévues dans ce cadre préservent la volonté de permettre aux jeunes toreros de pratiquer en public. Elles ont cependant une vocation pédagogique et ne comporteront pas de mise à mort lors des démonstrations dans les arènes. Les trois associations porteuses de ce projet sont : le Centre français de tauromachie, le Centre de tauromachie de Nîmes et l'Association française des aficionados practicos.



LA ROUSSATAÏO



- LE CONCOURS D'ABRIVADO EST OUVERT À 14 MANADES : 12 GARDOISES, 1 INVITÉE DE L'HÉRAULT ET 1 INVITÉE DES BOUCHES-DU-RHÔNE.
- LA ROUSSATAÏO EST UN DÉFILÉ ENCADRÉ DE JUMENTS SUITÉES, C'EST-À-DIRE SUIVIES DE LEURS POULAINS DE L'ANNÉE. C'EST LA MANADE MEYRANNE QUI EFFECTUERA CETTE PRESTATION, EXCEPTÉ À LA CALMETTE OÙ L'ÉLEVAGE PUIG SERA PRÉSENTÉ.
- LA CABESTRIA EST UN ENCIERRO EFFECTUÉ AVEC DES BŒUFS ESPAGNOLS DE GRANDE TAILLE, PLUS IMPRESSIONNANTS MAIS BEAUCOUP MOINS DANGEREUX QUE DES TAUREAUX.



L'ART DE VIVRE À POULX

PERCHÉE AU-DESSUS DE LA PLAINE DE MARGUERITTES ET BORDÉE AU NORD PAR LES GORGES DU GARDON, LA COMMUNE DE POULX A TOUT D'UNE COQUETTE QUI ATTIRE PARFOIS DE LOIN.

Poulx tire ses origines d'une villa romaine installée un peu plus bas sur le site de Roquecourbe, près d'une source. Elle est connue pour son environnement de garrigue et la proximité des gorges du Gardon. Son nom apparaît sous sa forme primitive, Sanctus Michaël de Pullis, en 1295. Il évoluera jusqu'à la dénomination "Pouls" en 1658, pour devenir Poulx. Dépourvu d'eau, son territoire a longtemps été tenu par une poignée de propriétaires terriens : ils cultivaient la vigne, l'olivier et des céréales, avec un peu d'élevage et des

coupes de bois en complément. Peu à peu, ils ont cédé les terres à leurs ouvriers. Dans les années 50, le maire de la commune fait venir l'eau à partir de Marguerittes. La population est alors de près de 200 habitants, pour atteindre 380 en 1976 : elle progresse ensuite rapidement jusqu'à 4 250 habitants aujourd'hui. Cet essor rapide, mal maîtrisé, a provoqué un fort endettement de la commune. Poulx présente aujourd'hui un caractère résidentiel avec 92 % de l'habitat en zone pavillonnaire. Ce sont d'abord les Nîmois qui s'y sont installés, puis des nouveaux venus de toute la partie Nord de la France, conquis par sa réputation de quiétude. Plus récemment, une petite colonie de travailleurs salariés ou indépendants a profité de l'arrivée du TGV pour maintenir leur résidence ici tout en travaillant à Lyon ou Paris. Les habitants de la commune entretiennent une vie associative

intense : « *c'est un fort vecteur de lien social* », selon le maire Bernard Rous. Pour preuve les équipements dont dispose cette petite ville : deux salles des fêtes, quatre courts de tennis, deux stades de football, un terrain de boules, une salle d'arts martiaux, un parcours de santé, un local pour la jeunesse et une école de musique.



L'ÉGLISE

LA BELLE ÉGLISE DU XI^e SIÈCLE, DE STYLE ROMAN, A ÉTÉ CLASSÉE EN 1973. DE 1577 À 1703 ELLE A ÉTÉ DÉMANTELÉE, RECONSTRUITE, RECONQUISE, PILLÉE, BRÛLÉE AU GRÉ DES ALÉAS DES GUERRES DE RELIGION. D'ASPECT SOBRE ET CLASSIQUE, ELLE POSSÈDE UN CONTREFORT EXTÉRIEUR QUI DEVAIT SERVIR DE TOUR DE GUET.



UN NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL FAIT BATTRE LE CŒUR DE POULX



À DROITE DU CŒUR DE VILLAGE, 10 000 M² À AMÉNAGER

Il faut y ajouter dix classes de primaire et cinq de maternelle, avec une crèche municipale, une cantine et un centre aéré : « *le centre scolaire a été plus important, mais la population vieillit* », précise le maire. Le commerce de proximité s’y porte bien, avec la création d’un nouveau centre commercial en 2010 qui a bénéficié des fonds de concours de Nîmes Métropole. Même la Poste est présente, avec une antenne du bureau de Marguerittes. Poulx abrite aussi le parc des véhicules d’enlèvement des ordures ménagères de l’est de l’Agglo.



UN MAIRE ATTACHÉ AUX VALEURS COMMUNALES
BERNARD ROUS EST UN CADRE COMMERCIAL EN RETRAITE. IL EST MAIRE DEPUIS 2001, C’ÉTAIT SON PREMIER MANDAT ÉLECTIF. SON PREMIER SOUCI A ÉTÉ DE REDRESSER LES FINANCES DE LA VILLE. IL A AUJOURD’HUI L’AMBITION D’EN PRÉSERVER LA QUIÉ-

TUDE ET L’ART DE VIVRE. IL A VÉCU EN 2003 L’ENTRÉE DE POULX DANS L’AGGLO, À LAQUELLE IL ÉTAIT OPPOSÉ. IL RESTE SCEPTIQUE QUANT À LA PERTINENCE DE LA DÉMARCHÉ. S’IL RECONNAÎT QUELQUES AVANTAGES À L’INTERCOMMUNALITÉ EN MATIÈRE DE TRANSPORTS NOTAMMENT, IL PRÉFÈRE N’EN RETENIR QUE QUELQUES ASPECTS SPÉCIFIQUES ET LOCAUX, COMME « L’AUGMENTATION DU PRIX DE L’EAU POUR MES ADMINISTRÉS DEPUIS CETTE PRISE DE COMPÉTENCE PAR NÎMES MÉTROPOLÉ ».



BERNARD ROUS EST LE MAIRE DE POULX

DES PROJETS, MALGRÉ UNE GESTION DIFFICILE

« *Quand nous sommes arrivés à la mairie, la commune était à la veille d’une mise sous tutelle, quasiment en défaut de paiement. Nous avons âprement négocié avec les services de l’État pour conserver notre autonomie de gestion* », précise Bernard Rous. Depuis le budget se porte mieux grâce à une gestion rigoureuse, tout en évitant l’emprunt et avec un niveau de fiscalité raisonnable. L’équipe municipale envisage d’aménager devant sa salle des fêtes un grand terrain de 10 000 m² en parking arboré pouvant accueillir les grandes manifestations de la commune. Elle souhaite aussi réhabiliter son ancienne décharge avec l’aide des services de Nîmes Métropole. Un rond-point à l’entrée Sud de la ville va marquer l’arrivée dans le territoire urbain de la commune qui est traversée par trois départementales. À plus long terme, Bernard Rous aimerait construire une nouvelle salle des fêtes plus adaptée aux conditions d’accueil du public lors de spectacles et plus conforme aux besoins des associations : « *je pense que nous n’aurons pas besoin d’équipements supplémentaires. L’espace constructible sur les 1 190 hectares du territoire communal est quasiment épuisé, nous ne grandirons plus* ».

C’est ainsi que va la vie à Poulx, qui domine la plaine avec sa belle pinède, loin du bruit et de l’agitation du monde d’en bas !

LE PIG AMÉLIORE L'HABITAT ET LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

RÉDUCTION DE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE, ADAPTATION DU LOGEMENT AU HANDICAP OU AU VIEILLISSEMENT ET LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ SONT LES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) MENÉ PAR L'AGGLO.

Le PIG « Habiter mieux » lancé officiellement à l'automne 2011 est un programme d'actions qui répond à des questions d'intérêt général. Il permet, par exemple, de faire des économies d'énergie en aidant les particuliers à mieux isoler leur logement pour réduire leur facture énergétique. Il s'adresse aux propriétaires occupants modestes dont le logement, situé sur le territoire de Nîmes Métropole, a été construit il y a plus de 15 ans. Ce logement doit être occupé à titre de résidence principale et ne doit pas avoir été acquis par le biais d'un prêt à taux zéro depuis moins de 5 ans. Afin de bénéficier de ce programme et des aides qui en découlent, le propriétaire doit s'engager à habiter son logement pendant un minimum de 6 ans après les travaux.

LES AVANTAGES DU PIG

En fonction du type de travaux projetés et des conditions de ressources, les propriétaires peuvent bénéficier de subventions de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et de Nîmes Métropole, ainsi que de l'accompagnement personnalisé et gratuit de l'équipe Urbanis. Ce prestataire choisi et retenu par Nîmes Métropole les aide dans toutes leurs démarches jusqu'à l'exécution finale du projet. En outre, les bénéficiaires du PIG peuvent profiter d'une TVA réduite sur les travaux, d'un éco-prêt à taux zéro et de crédits d'impôts en faveur du développement durable et des économies d'énergie.



DES COMBLES BIEN ISOLÉS, POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

LES DIFFÉRENTES AIDES OCTROYÉES

Les propriétaires dont le logement est insalubre ou très dégradé peuvent bénéficier de subventions à hauteur de 55 à 65 % pour engager des travaux (montant maximum 50 000 €). Pour adapter son logement au handicap ou favoriser le maintien à domicile de personnes âgées, des subventions de 40 à 65 % sont accordées (montant maximum des travaux : 20 000 €). Conformément au Grenelle de l'environnement et à l'Agenda 21, l'Agglo encourage les économies d'énergie à travers le PIG. Ainsi, pour tous travaux permettant une amélioration d'au moins 25 % de la performance énergétique du logement, le propriétaire pourra percevoir des subventions de 25 à 50 % dans la limite de 20 000 € de travaux, ainsi qu'une prime de 2 100 €. Enfin, pour tous les autres travaux plafonnés à 20 000 €, sauf ceux d'entretien, les subventions accordées oscillent entre 30 et 50 %.

CONTACT : URBANIS : 04 66 29 75 35 ET HABITERMIEUX@URBANIS.FR

NÎMES MÉTROPOLE SERVICE HABITAT : 04 66 02 54 03 ET WWW.NIMES-METROPOLE.FR



BEAU PRINTEMPS POUR LES ENFANTS

FIN MARS À NÎMES, LE WEEK-END DE FÊTE ORGANISÉ POUR LES ENFANTS PAR LE LIONS CLUB DE NÎMES MAISON CARRÉE A PRIS SES QUARTIERS SUR UNE ESPLANADE CHARLES DE GAULLE RÉNOVÉE, POUR SA 17^E ÉDITION. UN SOLEIL RESPLENDISSANT, 47 ANIMATIONS GRATUITES DE TOUTE NATURE ONT PERMIS UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT AVEC QUELQUE 30 000 VISITEURS. À NOTER QUE CETTE ANNÉE DES ANIMATIONS ÉTAIENT PROGRAMMÉES AU CHU CARÉMEAU EN FAVEUR DES ENFANTS HOSPITALISÉS, RAVIS DE CETTE ATTENTION.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HONNEUR



CET ATELIER A PERMIS D'APPRENDRE À CONCEVOIR SES PROPRES PRODUITS DE NETTOYAGE NON POLLUANTS

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE A DURÉ 13 JOURS, AVEC QUELQUES ANIMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU MOIS DE MAI. UN PROGRAMME ÉTOFFÉ DE CONFÉRENCES, ATELIERS, FILMS, SORTIES NATURE, EXPOSITIONS, ANIMATIONS, DISSÉMINÉS SUR 7 COMMUNES DE L'AGGLO. BIODIVERSITÉ, PRODUITS MÉNAGERS, ALIMENTATION, MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT, THERMOGRAPHIE : DE NOMBREUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS ONT MIS LEUR SCIENCE ET LEUR SAVOIR AU SERVICE DU GRAND PUBLIC AFIN D'INCITER CHACUN À ADOPTER DE MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES. UNE SEMAINE PHARE PLACÉE SOUS LE SIGNE D'UNE PÉDAGOGIE PRATIQUE ET D'UNE SENSIBILISATION ACCRUE AUX EXIGENCES ET PROBLÉMATIQUES DE L'ENVIRONNEMENT.



SORTIE DE TERRAIN POUR APPRÉHENDER LA FLORE DE GARRIGUE



LES AUTEURS DANS LA RUE, À SAINT-GILLES

ORGANISÉE PAR NÎMES MÉTROPOLE, LA 7^E ÉDITION DU PRINTEMPS DES AUTEURS S'EST DÉROULÉE LE 24 MARS À SAINT-GILLES SUR LE THÈME DE LA RUE. AU MENU, ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS, CONTES, RÉALISATION D'UNE FRESQUE EN DIRECT, EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE LIÉE AU THÈME DE L'ANNÉE, ET DÉBAT ENTRE AUTEURS AUTOUR DES PROBLÉMATIQUES DE LA DIFFUSION NUMÉRIQUE DE L'ÉCRIT. LE JURY DE CE CONCOURS D'AUTEURS ÉTAIT PRÉSIDÉ CETTE ANNÉE PAR JANINE TEISSON, INSTALLÉE À AUBAIS, ÉCRIVAIN DE ROMANS POUR LA JEUNESSE. COUP DE CHAPEAU AUX ÉCOLES DE SAINT-CHAPTES ET BERNIS DONT LES CLASSES SE SONT LARGEMENT IMPLIQUÉES DANS LE CONCOURS CETTE ANNÉE.



LES LAURÉATS 2012 AVEC JANINE TEISSON

LE PASTORALISME EXPLIQUÉ AUX ENFANTS



BELLE JOURNÉE QUE CELLE DU 27 AVRIL POUR 330 ENFANTS VENUS DE 12 CLASSES CM1/CM2 DE L'AGGLO. INVITÉS AU DOMAINE DE VALLONGUE, UNE RÉSERVE FONCIÈRE ACQUISE PAR NÎMES MÉTROPOLE, ILS ONT PU Y PASSER UNE JOURNÉE EN PLEINE NATURE AUTOUR DE PLUSIEURS ATELIERS : FILATURE, TRAVAIL DE CHIENS DE TROUPEAUX, TONTE DE MOUTON,



JEAN-PAUL FOURNIER, PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, A FAIT LE TOUR DES ATELIERS

CONFECTION DE COLLIERS ET POMPONS DE TRANSHUMANCE, DÉCOUVERTE DE FRUITS ET LÉGUMES, LABOUR AVEC CHEVAL... ESSENTIELLEMENT AXÉES AUTOUR DU PASTORALISME, CES ANIMATIONS ONT PERMIS AUX ENFANTS DE RENOUER AVEC LES MÉTIERS DE LA TERRE ET DE MIEUX APPRÉHENDER L'ENVIRONNEMENT NATUREL, SOUS L'ENCADREMENT DE LEURS ENSEIGNANTS. ILS ONT AUSSI PU APPRÉCIER LES PRODUITS D'ICI AUTOUR D'UNE VASTE TABLE. LE SUCCÈS DE CETTE PREMIÈRE EXPÉRIENCE, CONDUITE PAR LES SERVICES DE L'AGGLO AVEC LE CONCOURS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, APPELLE CERTAINEMENT UNE RÉÉDITION.



LES ANIMAUX, TOUJOURS UNE ATTRACTION DE CHOIX POUR LES ENFANTS

LAISSEZ-VOUS **CONTER NÎMES**

DES GRANDS MONUMENTS ROMAINS, EN PASSANT PAR LES HÔTELS PARTICULIERS, LAISSEZ-VOUS CONTER NÎMES AFIN DE DÉCOUVRIR ET SAISIR L'ESSENTIEL DU PATRIMOINE DE LA CITÉ DES ANTONINS AU COURS DE VISITES DÉCOUVERTES ET ANIMATIONS DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE.

BALADE HISTORIQUE AU CŒUR DE LA VILLE

*Circuit confort**

Au cours d'une promenade dans le secteur sauvegardé, découvrez la richesse du patrimoine de Nîmes : la Maison Carrée face à Carré d'Art, les Arènes, la cathédrale Notre-Dame et Saint-Castor, les hôtels particuliers nîmois... Vous saurez enfin la véritable histoire du crocodile de Nîmes !

**accessible aux personnes à mobilité réduite, malvoyantes et non voyantes.*

Rendez-vous Office de Tourisme, rue Auguste.

Mercredis 13 et 27 juin à 10h

Dimanches 1, 8, 15, 22 et 29 juillet à 11h

Jeudis 5, 12, 19 et 26 juillet à 10h

Jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 août à 10h

Dimanches 5, 12, 19 et 26 août à 11h

Mercredis 5, 12, 19 et 26 septembre à 10h



LES HÔTELS PARTICULIERS

Admirez les façades et visitez les cours d'honneur des hôtels particuliers du centre historique.



Rendez-vous Office de Tourisme, rue Auguste.

Mercredis 6 et 20 juin à 10h, samedi 30 juin à 10h

Mercredis 4, 11, 18 et 25 juillet à 10h

Vendredis 6, 13, 20 et 27 juillet à 10h

Mercredis 1, 8, 22 et 29 août à 10h, mercredi 15 août à 11h

Vendredis 3, 10, 17, 24 et 31 août à 10h, mercredi 15 août à 11h

Samedis 8 et 29 septembre à 10h

NÎMES ROMAINE

Découvrez la porte Auguste, entrée solennelle dans la ville, la Maison Carrée et le forum, lieux de réunion, de gouvernement et de culte public, puis l'amphithéâtre, monument de spectacles où la maîtrise des techniques de constructions des ingénieurs romains n'est plus à démontrer.

Rendez-vous Office de Tourisme, rue Auguste.

Samedi 16 juin à 10h

Lundis 2, 9, 16, 23 et 30 juillet à 10h

Samedis 7, 21 et 28 juillet à 10h,

samedi 14 juillet à 11h

Samedis 4, 11, 18 et 25 août à 10h

Lundis 6, 13, 20 et 27 août à 10h

Samedi 22 septembre à 10h

CHASSE AU TRÉSOR

Trouvez votre itinéraire grâce à des indices, des questions et des rébus. Découverte familiale et ludique, couronnée par une dégustation de produits.

Réservation obligatoire Tél. 04 66 58 38 00

Tarif normal : 9 € - Tarif réduit et Nîmes Métropole : 7 € - Tarif enfants : gratuit jusqu'à 5 ans, 2 € de 6 à 12 ans, 5 € de 13 ans à 17 ans.

Départ Pavillon Office de Tourisme Esplanade.

Mardis 10, 17, 24 et 31 juillet à 18h

Mardi 7 août à 18h

LES JARDINS DE LA FONTAINE



Ancien sanctuaire dédié aux empereurs romains où se côtoient vestiges antiques, élégants vases et statues d'un jardin classique du XVIII^e, et abrite une riche végétation méditerranéenne.

Rendez-vous Office de Tourisme, rue Auguste.

Mardis 3, 10, 17, 24 et 31 juillet à 10h

Mardis 7, 14, 21 et 28 août à 10h

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Deux journées placées sous le thème « les patrimoines cachés » avec de nombreux lieux – rarement accessibles à la visite – qui ouvrent leurs portes.

Samedi 15 et dimanche 16 septembre

• Renseignements : Direction des Affaires Culturelles

Tél. 04 66 76 74 49



POUR TOUTES LES VISITES

(SAUF INDICATION PARTICULIÈRE), RÉSERVATION À L'OFFICE DE TOURISME DE NÎMES : 04 66 58 38 00

RENDEZ-VOUS À L'OFFICE DE TOURISME DE NÎMES – 6, RUE AUGUSTE.

TARIF NORMAL : 6 €

TARIF RÉDUIT : 5 €

TARIF NÎMES MÉTROPOLÉ : 4,50 €

PLACES ET FONTAINES

En cascades, jaillissantes ou miroirs d'eaux calmes, les fontaines mettent l'eau en scène pour une promenade rafraîchissante de place en place.

Rendez-vous Office de Tourisme, rue Auguste.

Samedi 23 juin

Samedi 1^{er} septembre, sur inscription



LES VACANCES DES 6-12 ANS

Pendant les vacances scolaires, l'Office de Tourisme et le service éducatif du patrimoine proposent aux enfants de découvrir le patrimoine en s'amusant.

Rendez-vous Office de Tourisme, rue Auguste.

Vacances d'été

Le mystère du temple de Diane

Dans les Jardins de la Fontaine, découvre l'histoire énigmatique de cette construction romaine et réalise ton volumen.

Mardis 10, 17, 24 et 31 juillet à 10h

Mardis 7 et 14 août à 10h

La Maison Carrée

C'est le plus beau temple du monde. De nombreux sculpteurs ont travaillé à son décor. À toi, d'imaginer une nouvelle frise à la gloire de l'empereur romain.

Jeudis 12, 19 et 26 juillet à 10h

Jeudis 2, 9 et 16 août à 10h

Inscriptions aux différents ateliers : 04 66 76 72 57 ou 04 66 76 74 49

Tarif normal : 3 €

Tarif réduit : 2 € lorsque les parents participent le même jour à la visite pour adultes.

DE LA GARE À L'ESPLANADE AU FIL DU TEMPS

L'histoire de ce quartier urbanisé au XIX^e siècle quand l'avenue Feuchères et l'Esplanade forment une entrée monumentale dans la ville. Le projet en cours a pour objectif de recréer ici un véritable espace de vie urbaine, reliant le centre historique à la gare.

Rendez-vous Pavillon Office de Tourisme Esplanade.

Samedi 9 juin à 10h, sur inscription



SORTIR DANS L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE



B E R N I S

Vendredi 8 juin

Barbecue littéraire par l'association
Les Amis de Bernis
Maison des associations

Samedi 16 juin

17h30 : fête de fin d'année du judo
Maison des associations

Mercredi 20 juin

Fête de la musique
Scènes d'Agglo de Nîmes Métropole
18h : concert « Tom Sawyer and Co »
Place du Temple

Samedi 23 juin

20h30 : animation Festiv'arts
Vieux mûrier

Mercredi 27 juin

17h : fête de fin d'année de
l'association des Mini Pousses
Maison des associations

Jeudi 28 juin

Repas de fin d'année des aînés
Vieux mûrier

Samedi 14 juillet

11h : fête nationale
Cérémonie monument aux morts

Du lundi 16 au 22 juillet

Exposition de peinture par
l'association Les Amis de Bernis
Tour de l'horloge

Mardi 17 juillet

18h30 : apéritif offert par la mairie
aux aînés et commerçants
Maison des associations

Du 19 au 22 juillet

Fête votive

NÎMES MÉTROPOLÉ PRÉSENTE

roussataïo

2012

de mai à septembre

- **Caissargues**
Samedi 26 mai - 12h
- **Rodilhan**
Samedi 7 juillet - 11h30
- **Caveirac**
Dimanche 15 juillet - 12h
- **Marquerittes**
Vendredi 27 juillet - 19h
- **Bouillargues**
Dimanche 5 août - 12h
- **Bezouce**
Samedi 11 août - 11h
- **La Calmette**
Samedi 11 août - 10h30
- **Langlade**
Samedi 18 août - 10h
- **Redessan**
Dimanche 19 août - 12h
- **Lédénon**
Vendredi 24 août - 19h
- **Clarensac**
Samedi 25 août - 11h
- **Manduel**
Lundi 27 août - 12h
- **Saint-Gilles**
Samedi 1^{er} septembre - 12h30

bleu 56 www.nimes-metropole.fr

nîmes métropole

B E Z O U C E

Les 9 et 10 juin

Week-end taurin par
l'association Lou Bezoucier

Samedi 16 Juin

Marché d'artisanat et de
terroir par la municipalité

Samedi 16 juin

Fête de la musique par
l'association Acadanse
Salle des arènes

Samedi 30 juin

Soirée de gala par
l'association La Zumba
Salle polyvalente

Samedi 14 juillet

Spectacle comédie musicale
« de Saint-Germain à Starmania »
par la compagnie Magenta
Feu d'artifice et soirée DJ
Arènes

Les 10, 11 et 12 août

Fête votive
Arènes

Vendredi 10 août

16h30 : trophée Graines de
raseteurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Samedi 11 août

11h : roussataïo proposée
par Nîmes Métropole
Rues du village

BOUILLARGUES

Du 4 au 7 juin

CSC expo ateliers
La Bergerie

Jeudi 7 juin

20h : ciné club « Les demoiselles
de Rochefort » de Jacques Demy





Samedi 9 juin

20h30 : gala de Hip Hop
Arènes

Du 15 au 17 juin

Fête club taurin
Renseignements :
www.ctlactedabouillargues.com

Samedi 16 juin

Gala de GRS
Gymnase

Samedi 16 juin

17h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Mercredi 20 juin

Repas de fin d'année de l'ICAPAR

Mercredi 20 juin

Journée de l'Embesteda

Jeudi 21 juin

Fiesta Campera

Jeudi 21 juin

Fête de la musique
Parc municipal

Samedi 23 juin

10h à 23h : gala de GRS
Gymnase

Jeudi 28 juin

21h : projection du film "Intouchables"
Arènes

Les 6, 7 et 8 juillet

22h : festival de cinéma
Arènes

Samedi 14 juillet

Opéra CARMEN
Arènes



SORTIR

DANS

L'AGGLOMÉRATION NÎMOISE

Samedi 14 juillet

Scènes d'agglo de Nîmes Métropole
22h : concert de la compagnie Sinfonietta
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie
Arènes

Dimanche 5 août

12h : roussataïo proposée par Nîmes Métropole
Rues du village

CABRIÈRES

Vendredi 29 juin

21h : spectacle d'improvisation théâtrale « tirés à 4 épingles » avec la compagnie « L'effet Criquet »
Entrée 10 euros

Vendredi 6 juillet

Scènes d'agglo de Nîmes Métropole
21h : soirée sous les étoiles et concert de musique latine avec le groupe Mano libre
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie
Salle des fêtes

Vendredi 13 juillet

17h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Samedi 28 juillet

19h : 3^e édition de Rockabrières
Concert rock avec Waterlillies, Mrs Hippies, Pass et Springbreak
Entrée 8 €
Route de Poux à Cabrières

CAISSARGUES

Vendredi 6 juillet

18h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

CAVEIRAC

Mercredi 13 juin

Animation nature de Nîmes Métropole « L'hirondelle et le Martinet »
Entrée libre et gratuite
Salle des fêtes

Les 15 et 16 juin

Représentation théâtrale de l'association les Farfadets
Salle polyvalente

Mercredi 4 juillet

Festival Palabrages et soirée contes par la commission culture et patrimoine
Parc du château

Les 6, 7 et 8 juillet

Fête votive

Samedi 7 juillet

17h : trophée de Courses landaises de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Les 13, 14 et 15 juillet

Fête votive

Vendredi 13 juillet

17h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Dimanche 15 juillet

12h : roussataïo proposée par Nîmes Métropole
Rues du village

Mercredi 8 août

Festival Palabrages et soirée contes par la commission culture et patrimoine
Parc du château

Les 17, 18 et 19 août

Fête de l'amitié par la boule amicale, le club taurin Jean Marie Bourret et les vieilles gloires
Parc du château

CLARENSAC

Vendredi 24 août

17h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Samedi 25 août

11h : roussataïo proposée par Nîmes Métropole
Rues du village

DIONS

Vendredi 15 juin

Vernissage de l'exposition JP Brethon

Dimanche 24 juin

Vide-greniers de l'association « les vents d'anges »
Aubade du comité des fêtes

Du 28 juin au 1^{er} juillet

Fête votive

Jeudi 28 juin

16h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie





Samedi 14 juillet

17h : trophée de courses landaises de Nîmes Métropole Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

G E N E R A C

Vendredi 15 juin

Cinéma de plein air « Les Choristes »
Renseignements au 04 66 01 85 36
Château de Générac

Mercredi 20 juin

Fête de la musique et 1^{er} marché de producteurs
"Scènes d'agglo" de Nîmes Métropole
21h : Concert Rockabilly par les Nashville Cats
Nocturne sur la place
Renseignements au 04 66 01 31 14

Du 12 au 15 juillet

Fête votive

Jeudi 12 juillet

20h30 : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Samedi 14 juillet

« Scènes d'Agglo » de Nîmes Métropole
21h : concert « Tom Sawyer and Co »
Place de l'Hôtel de ville

Jeudi 19 juillet

2^e marché de producteurs
Nocturne sur la place
Renseignements au 04 66 01 31 14

L A C A L M E T T E

Vendredi 10 août

16h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Samedi 11 août

10h30 : roussataïo proposée par Nîmes Métropole
Rues du village

Samedi 18 août

16h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

L A N G L A D E

Samedi 16 juin

Concert de génération 90 organisé par Langlade festivités
Moulin cavalier

Vendredi 22 juin

Fête de la musique par les A.F.R.
Place du Visago

Du 30 juin au 1^{er} juillet

Exposition Natura Vaunage – « Abeille Bio Diversité »
Salle polyvalente

Jeudi 5 juillet

21h : festival Palabrages de l'association Caravaunage
Caveau Cadène



Samedi 14 juillet

Repas républicain
Ancienne gare

Du 26 juillet au 5 août

Salon des Arts en Vaunage de l'association La Vaunage terre d'arts
Salle polyvalente

Du 15 au 19 août

Fête votive

Samedi 18 août

10h : roussataïo proposée par Nîmes Métropole
Rues du village

L E D E N O N

Dimanche 10 juin

Raid Nîmes Garrigue VTT avec Vélo Lédénon

Samedi 16 juin

Tournoi de football de l'O.G.C.L.

Samedi 23 juin

Fête de la musique
"Scènes d'Agglo" de Nîmes Métropole
21h30 : concert avec DJ Renga feat
Parc municipal

Samedi 28 juillet

Séance cinéma
Dans le parc

Samedi 18 août

Randonnée pédestre

Du 24 au 26 août

Fête votive

Vendredi 24 août

19h : roussataïo proposée par Nîmes Métropole
Rues du village

Samedi 25 août

17h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

M A N D U E L

Jusqu'au 24 juin

8^e tournoi adultes open organisé par le Tennis Club de Manduel

Jusqu'au 30 juin

Exposition photos de 1890 à 1996 sur la reconstitution d'une ancienne classe d'école réalisée par l'association Connaissance du patrimoine
Ouverte au public tous les mercredis après-midi
Salle Daumas

Dimanche 10 juin

Tournoi sur herbe par le HBCI Stade

Mercredi 13 juin

15h30 : heure du conte
Entrée libre et gratuite
Médiathèque

Samedi 16 juin

Compétition de tir à l'arc
Finale challenge départemental poussins et jeunes organisé par l'Amicale laïque de tir à l'arc





Dimanche 17 juin

Compétition de tir à l'arc
Division régionale jeunes organisée
par l'Amicale laïque de tir à l'arc

Jeudi 21 juin

Fête de la musique
Place Bellecroix

Vendredi 22 juin

20h : gala de danse de l'école
municipale de danse
Théâtre Christian Liger à Nîmes

Samedi 23 juin

17h : trophée Graines de
raseteurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Samedi 23 juin

19h30 : gala de danse de
l'association Las Palmas
Salle des arènes

Mercredi 27 juin

20h15 : audition des élèves de
l'école municipale de musique
Salle des arènes

Vendredi 29 juin

20h : gala de fin d'année du
club Liberty Cop's RCNM
Gymnase de Rodilhan

Samedis 7 et 28 juillet

21h45 : toros piscine organisé
par le Comité des fêtes
Arènes

Mercredi 22 août

15h : concours pétanque mêlée pour
les enfants par la Boule de feu
Inscriptions au boulodrome
17h : course camarguaise organisée
par le Club Taurin Le Trident
Arènes

Les 23, 24, 25 et 26 août

16h30 : course camarguaise organisée
par le Club Taurin Le Trident
Arènes

Du 23 au 27 août

Fête votive
Exposition de peinture de M. Maille
Salle des associations

Jeudi 23 août

15h : concours pétanque
doublette par la Boule de feu
Inscriptions au boulodrome

Les 24 et 25 août

15h : concours pétanque
doublette par la Boule de feu
Inscriptions au boulodrome



Dimanche 26 août

15h : concours pétanque doublette
organisé par la Boule de feu
Inscriptions au boulodrome

MARGUERITES

Les 8 et 9 juin

De 9h à 17h : stage pierre sèche
animé par La Maison de la Garrigue et
l'association Le Menhir de Courbessac
Maison de la Garrigue

Samedi 9 juin

11h : fête de book animé
par Alain Guyard
Médiathèque Simone Veil

Samedi 9 juin

15h : fête du Judo
Dojo Taillefer
Renseignements au 06 98 25 56 08

Samedi 9 juin

17h : conte musical par la
Compagnie La Grande Bleue
Médiathèque Simone Veil

Samedi 9 juin

18h : ferrade nocturne par le
club taurin La Bouvina
Départ des arènes
Manade Didelot Pâturages de
San Salmet à Bellegarde

Jeudi 14 juin

Repas et concours de pétanque
Arènes club house ARAM
Ouvert à tous
Renseignements au 04 66 75 44 27

Samedi 16 juin

11h : Onlikoi « Les vacances »
Médiathèque Simone Veil

Samedi 16 juin

De 9h à 13h : tournoi des vétérans
Stade de Praden

Samedi 16 juin

À partir de 17h30 : fête
de la Saint Pierre
Salle Saint-Joseph
Repas avec animation musicale
Sur réservation auprès d'Yvette
au 04 66 75 11 06

Samedi 16 juin

À partir de 19h30 : gala de fin
d'année de l'association de GRS
Halle des sports Michel MAZEL
Ouvert à tous

Mercredi 20 juin

Inauguration de la fête de la musique
Programme disponible à la médiathèque
Salle d'animation de la médiathèque

Jeudi 21 juin

Fête de la musique
18h30 : scène ouverte avec
chorales, pop rock...
Cour de l'ESCAL

19h : ambiance jazz et soirée
musicale avec l'école de musique
François CHABRANT
Maison de la garrigue
De 20h30 à 22h : concert gospel
soul, avec Gospel Soul Mass Choir
Église

De 21h à minuit : soirée
dansante de variétés Rock
Avenue de Provence



Vendredi 22 juin

19h : concert des élèves de 6^e de
la classe option musique de l'école
de musique François Chabrant
Accès libre
Cour de l'école de musique

Samedi 23 juin

20h30 : spectacle du Contrat local
d'accompagnement à la scolarité
réalisé par les jeunes des ateliers
culturels du centre social ESCAL
Entrée libre
Centre social ESCAL

Samedi 23 juin

18h30 : fête du sport
Salle polyvalente
Renseignements au 04 66 20 64 22

Dimanche 24 juin

16h : gala de fin d'année
organisé par Lud'Ym
5 € par adulte
Centre social ESCAL

Du 25 au 29 juin

De 9h à 17h : journée multisport
Gratuit pour les enfants de 11 à 13 ans
Renseignements au 04 66 20 64 22

Jeudi 28 juin

Apéritif et grillades organisés
par Li Couté Négré
Offerts à tous les Marguerittois
à partir de 60 ans
Place Alphonse Martin

Samedi 30 juin

Fête de clôture de la saison
sportive avec la célébration des
25 ans du club de tennis
Repas et soirée dansante

Mercredi 4 juillet

10h30 : lecture sur l'herbe
Durée 1 h
Sur inscription
Médiathèque Simone Veil

Vendredi 6 juillet

21h30 : spectacle "L'été"
de Daniel Villanova
Arènes
Entrée 23 €
Renseignements au 09 64 42 73 65

Vendredi 13 juillet

Fête nationale
21h30 : taureaux piscine
Arènes
23h15 : feu d'artifice
avec animation musicale
Plaine de Peyrouse





Jeudi 19 juillet

De 19h à 21h : stage de perfectionnement de judo et jujitsu
Dojo Taillefer
Renseignements au 06 98 25 56 08

Samedi 21 juillet

10^e anniversaire du club de pétanque
Arènes club house ARAM
Renseignements au 04 66 75 44 27

Du 23 au 27 juillet

Stage d'été d'Aïkido
De 18h à 19h jeunes et de 19h à 20h30 adultes
Dojo Taillefer

Samedi 28 juillet

17h : lecture sur l'herbe
Médiathèque Simone Veil

Du 27 juillet au 1^{er} août

Fête votive

Vendredi 27 juillet

19h : roussataïo proposée par Nîmes Métropole
Rues du village

Du 30 juillet au 3 août

De 9h à 17h : judo et stage
Renseignements au 06 98 25 56 08
Dojo Taillefer

Samedi 25 août à 17h et mercredi 29 août à 10h30

Lecture sur l'herbe
Médiathèque Simone Veil

M I L H A U D

Samedi 14 juillet

Festivités taurines avec obrivados et bandidos

Du 26 au 29 juillet

Fête votive

Vendredi 27 juillet

16h30 : trophée Graines de raseteurs de Nîmes Métropole Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Samedi 28 juillet

21h30 : trophée de courses landaises de Nîmes Métropole Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

N Î M E S

Du 1^{er} juin au 1^{er} octobre

Exposition du projet lauréat et des projets des finalistes du concours d'architecture du Musée de la romanité Carré d'Art



Les 9 et 10 juin

Journées Méditerranéennes des Saveurs de Nîmes Métropole
Esplanade Charles de Gaulle
Entrée libre

Jeudi 21 juin

Fête de la musique
Centre-ville

Du 22 juin au 1^{er} juillet

Festival « la nuit des jardins »
Jardins de la fontaine

Du 25 juin au 10 septembre

Exposition « Les murs murmurent : Graffitis sur fresques galo-romaines »
Musée archéologique

Mercredi 27 juin

20h30 : Björk
Arènes

Les 10 et 11 juillet

Radiohead
Arènes

Vendredi 20 juillet

David Guetta
Arènes

Samedi 21 juillet

Elton John
Arènes

Du 30 juillet au 3 août

Festival du cinéma : Claude Lelouch
Jardins de la fontaine
Entrée libre

Du 12 au 15 août

Féerie des eaux
Entrée libre
Jardins de la fontaine

P O U L X

Dimanche 10 juin

10h : marché artisanal
À la pinède

Jeudi 21 juin

Fête de la musique
Parking salle des fêtes

Vendredi 22 juin

Scènes d'Agglo de Nîmes Métropole
21h : « le piano voyageur »
Parvis de l'église

NÎMES MÉTROPOLE ET LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE COURSE CAMARGUAISE PRÉSENTENT

Graines de Raseteurs

Trophée 2012

de mai à septembre dans les communes de l'agglomération

ENTRÉE GRATUITE
Billets à retirer en mairie de la commune participante

bleu 54 www.nimes-metropole.fr

nîmes métropole



Les 23 et 24 juin

50^e anniversaire des rapatriés d'Algérie
Esplanade / Jardins de la Fontaine / Atria

Dimanche 24 juin

17h : concert de clôture « La Musique c'est l'Amérique ! » du Centenaire de l'harmonie cheminote de Nîmes
Dépôt SNCF de la gare de marchandise
Entrée libre et gratuite



Samedi 23 juin

Foulées de Poulx par l'association « Courir en Garrigue »
Parking salle des fêtes

Du 6 au 8 juillet

Fête votive

Samedi 7 juillet

17h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Samedi 14 juillet

20h : bal et repas
Parking salle des fêtes
Réservation au 06 82 91 45 30
Email : peintrescapitelles@free.fr

R E D E S S A N

Dimanche 10 juin

11h : course de taureaux pour les 90 ans du club taurin

Jeudi 21 juin

19h : fête de la musique
Cour des écoles

Vendredi 13 juillet

Feu d'artifice et soirée musicale
À la fontaine

Jeudi 16 août

« Scènes d'Agglo » de Nîmes Métropole
18h : concert « Tom Sawyer and Co »
Rues du village

Du 17 au 21 août

Fête votive

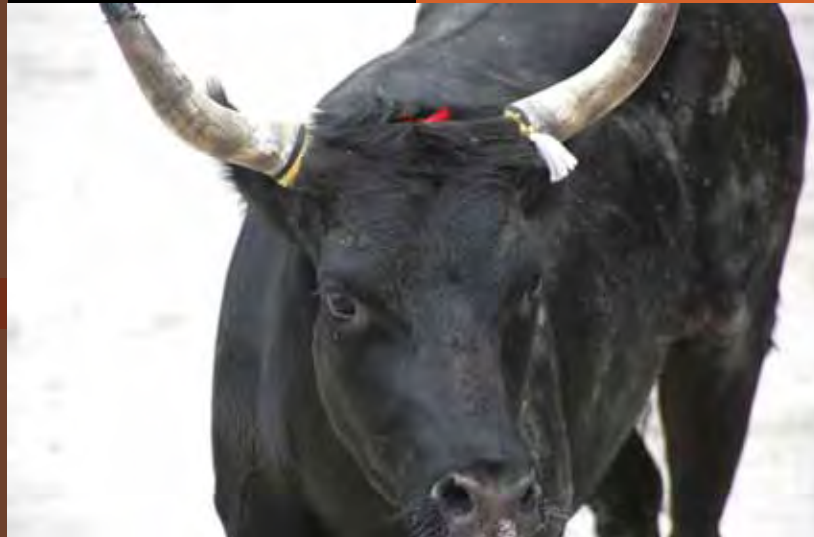
Dimanche 19 août

12h : roussataïo proposée par Nîmes Métropole
Rues du village

R O D I L H A N

Samedi 9 juin

Championnat de basket organisé par le Comité départemental sport adapté du Gard
Gymnase



Samedi 16 juin

Gala de fin d'année de Turia Polynesia
Gymnase

Samedi 16 juin

Soirée du comité de jumelages
Aux Aigrettes

Lundi 18 juin

Fête de fin d'année de l'A.L. Musique
Salle A. Chamson

Mardi 19 juin

Paëlla de fin de saison des Amis du Buffalon
Gymnase

Jeudi 21 juin

Fête de la musique
Aux anciennes écoles

Vendredi 22 juin

Repas de fin de saison du tarot rodilhanais
Aux Aigrettes

Samedi 23 juin

Clôture de l'année avec l'association les Amis sympas
Salle de réunions

Samedi 23 juin

Fête du club de judo

Dimanche 24 juin

Fête de fin d'année de l'ASCR
Salle A. Chamson

Vendredi 29 juin

Gala fin d'année de ARRM
Gymnase

Vendredi 29 juin

Soirée fin d'année Buffalon Country
Aux Aigrettes

Samedi 30 juin

Gala fin d'année Spordan's
Gymnase

Du 3 au 8 juillet

Fête votive

Mercredi 4 juillet

21h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Samedi 7 juillet

11h30 : roussataïo proposée par Nîmes Métropole
Rues du village

Samedi 14 juillet

Bal



S A I N T - C H A P T E S

Jeudi 21 juin

Fête de la musique avec la chorale "LaDoRé"

Samedi 23 juin

20h : gala gym tonic
Arènes
Renseignements au 04 66 81 91 32

Vendredi 13 juillet

18h : bandido apéritif repas
23h : retraite aux flambeaux et feu d'artifice
Bal
Arènes et espace sportif
Renseignements au 06 16 87 06 85

Du 21 au 26 août

Fête votive
Programme disponible en mairie
Renseignements au 06 16 87 06 85

Jeudi 23 août

21h : Trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

S A I N T - C Ô M E

Les 22 et 23 juin

Fête de la musique



Samedi 23 juin

"Scènes d'Agglo" de Nîmes Métropole
19h30 : « Paulo da Luz-Mémoria musiques brésiliennes »

Du 3 au 5 août

Fête votive



SAINT-DIONISY

Samedi 9 juin

16h : trophée de courses landaises de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Samedi 16 juin

De 17h à 23h : vide-greniers en nocturne par le comité des fêtes
Centre du village
Renseignements au 06 64 81 60 38

Jeudi 21 juin

"Scènes d'Agglo" de Nîmes Métropole
21h : concert Dragonfly Duo Pop
Place du village

SAINT-GERVASY

Samedi 14 juillet

18h : cabestria proposée par Nîmes Métropole
Rues du village

SAINT-GILLES

Mercredi 13 juin

Art 2 Jeux : animations par le centre social la Croisée
Cour des arènes

Dimanche 17 juin

18h : concert du chœur de femmes du madrigal de Nîmes
Crypte
Entrée gratuite

Du 21 au 24 juin

Feria de la pêche et de l'abricot

Vendredi 22 juin

Feria des aînés

Samedi 23 juin

Feria des Pitchouns

Samedi 23 juin

17h : trophée de courses landaises de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

NÎMES MÉTROPOLE PRÉSENTE
cabestria
2012

durant le mois de juillet

- **Saint-Gervasy**
Samedi 14 juillet
18 heures
- **Sainte-Anastasio**
Dimanche 29 juillet
17 heures 30

bleu sub www.nimes-metropole.fr nîmes métropole

Dimanche 24 juin

Feria

Dimanche 24 juin

Journée nationale de l'archéologie
Château d'Espéyan

Samedi 30 juin et samedi 7 juillet

21h30 : taureau piscine
Arènes

Les 6, 7 et 8 juillet

Festival de tarot
Salle polyvalente

Jeudi 19 juillet

21h : concert de New Gospel Family
Crypte

Les 21 & 28 juillet

21h30 : taureau piscine
Arènes

Mercredi 25 juillet

19h : concert festival des abbayes
Crypte

Les 11 et 18 août

21h30 : taureau piscine
Arènes

Du 24 au 26 août

Fête du club taurin Lou San Gilen

Vendredi 24 août

19h : abrivado et bandido
21h30 : taureau piscine

Samedi 25 août

Vide-greniers
12h : vache - Arènes
16h : vaches pour la jeunesse
17h : arrivée des pèlerins au rond-point du pont Bâche
17h30 : procession jusqu'à l'abbatiale
18h : messe solennelle - Abbatiale
19h : abrivado/bandido
21h30 : jeux de gardians
Arènes

Dimanche 26 août

11h : encierro
16h : inter bar
Arènes
19h : festival de bandido

SAINTE-ANASTASIE

Jeudi 14 juin

20h30 : rencontre Franco-Allemande animée par "les Fous Berlinoises"
Foyer communal

Samedi 16 juin

Théâtre "Tous en scène"
Foyer communal

Du 26 au 29 juillet

Fête votive
Place de la fontaine à Russan

Jeudi 26 juillet

16h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Samedi 28 juillet

16h : trophée de courses landaises de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Dimanche 29 juillet

18h : cabestria proposée par Nîmes Métropole
Rues du village

SERNHAC

Samedi 16 juin

Fête du rouget de Sernhac par l'association "Vallon d'Escaunes à Cantarelle"
Au Vallon
Renseignement au 06 73 01 66 59

Vendredi 13 juillet

21h30 : retraite aux flambeaux
Départ mairie
22h : feux d'artifice
Château d'eau

Mardi 14 août

19h : apéritif et tapas musical
20h30 : ciné bovine par l'association "Vallon d'Escaunes à Cantarelle"
Au Vallon

Du 15 au 18 août

Fête votive
Programme disponible en mairie

Samedi 18 août

17h : trophée Graines de raseurs de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

Dimanche 19 août

Journée Blanc et Bleu

Dimanche 19 août

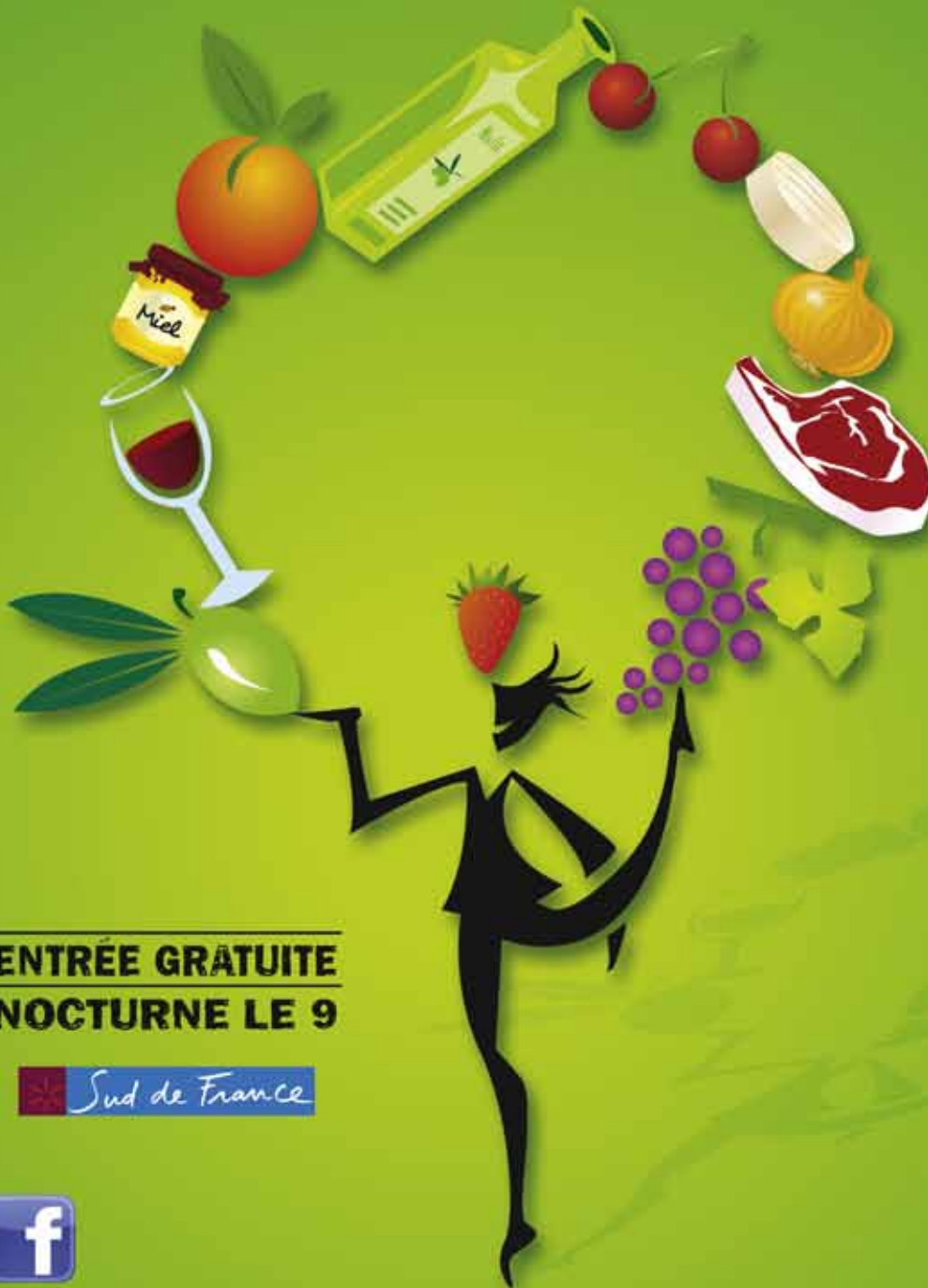
17h : trophée de courses landaises de Nîmes Métropole
Arènes
Entrée gratuite – billets à retirer en mairie

AGENDA ÉLABORÉ SUR LA BASE DES INFORMATIONS TRANSMISES PAR LES COMMUNES DE NÎMES MÉTROPOLE. SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION.



JM'S

Journées Méditerranéennes des Saveurs
de Nîmes Métropole



Nîmes
Esplanade
Charles de Gaulle
9-10
JUIN

ENTRÉE GRATUITE
NOCTURNE LE 9

Sud de France

**PRODUITS
DU TERROIR**

Dégustation

Vente

Animations

Animaux de la ferme

Restauration sur place

